

1828

**LA DISLOCATION EN FRANÇAIS PARLÉ EN RELATION AVEC
LE CONTEXTE**

Romaanisen filologian
pro gradu - tutkielma
Lokakuu 1999

Jyväskylän yliopisto

Niina Mäkinen

Tiedekunta	Laitos
HUMANISTINEN	Romaanisten ja klassisten kielten laitos
Tekijä Niina Mäkinen	
Työn nimi La dislocation en français parlé en relation avec le contexte	
Oppiaine	Työn laji
Romaaninen filologia	pro gradu
Aika	Sivumäärä
Lokakuu 1999	107
Tiivistelmä - Abstract	
<p>Työssä tarkastellaan ranskan puhekielelle tyypillisten lohkorakenteiden eli dislokaatioiden käyttöä ja niiden suhdetta syntaktiseen, semanttiseen ja keskustelulliseen kontekstiin. Aineistona on käytetty Jyväskylän yliopiston romaanisten ja klassisten kielten laitoksen puhekielen korpusta. Työssä käytettyjen keskustelujen kesto on yhteensä yhdeksän tuntia 30 minuuttia ja ne ovat tyypiltään ns. luonnollisia keskustelutilanteita, joista suurimmassa osassa on kaksi puhujaa. Näistä keskusteluista löytyi yhteensä 628 lohkorakennetta.</p> <p>Esiintymien luokittelu perustuu pääsääntöisesti kontekstuaalisen suuntauksen edustajien, joista tärkeimmät ovat Blasco ja Blanche-Benveniste, tutkimuksiin lohkorakenteen käytöstä suhteessa kontekstiin, mutta työssä on käytetty apuna myös temaattista suuntausta edustavien tutkijoiden, Larssonin ja Barnesin, tutkimuksia sekä de Fornelin tutkimustuloksia lohkorakenteiden käytöstä keskustelussa.</p> <p>Korpuksen lohkorakenteet on jaettu kahteen pääryhmään: leksikaalisiin ja pronominaalisiin esiintymiin. Leksikaaliset esiintymät, joita on 245, on jaettu edelleen lohkeamiin vasemmalle (186) ja oikealle (59). Leksikaaliset esiintymät on jaettu edelleen esiintymiin, joissa lohkeava termi esiintyy edeltävässä kontekstissa samassa muodossa kuin lohkorakenteessa sekä esiintymiin, joissa lohkeavan termin ja edeltävän kontekstin välillä on ns. semanttinen yhteys. Pronominaalisia esiintymiä on yhteensä 383, ja ne on jaettu kahteen eri ryhmään tyypeittäin; nämä tyypit ovat <i>moi je</i> (277) ja <i>ça</i> (106). Lohkorakenteen käyttöä keskustelussa käsitellään omassa alaluvussaan.</p> <p>Tuloksena voidaan todeta, että lohkorakenteet ovat lähes aina sidoksissa kontekstiin. Lohkorakenteita käytetään monipuolisesti: kontekstissa jo esiintyneen puheenaiheen ylläpitoon, ilmaisemaan vastakkainasettelua, rinnastusta tai jonkin asian painottamista. Ne voivat myös viitata ei-kielelliseen kontekstiin tai edeltävään kielelliseen kontekstiin muistutuksenomaisesti, jolloin niiden käyttö on deiktistä. Keskustelussa lohkorakenteet voivat esiintyä kysymys-vastauspareissa ja toistossa. Kontekstuaalinen lähestymistapa osoittaa lohkorakenteiden käytön ja suhteen kontekstiin olevan hyvin monipuolisia, mikä ei käy ilmi temaattisen analyysin avulla.</p>	
Asiasanat	dislocation, contexte, français parlé
Säilytyspaikka	Aallon kirjasto
Muita tietoja	

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	5
1.1. LE BUT ET LA MÉTHODE	5
1.2. LE CORPUS	5
1.3. LA DISLOCATION EN FRANÇAIS PARLÉ	7
1.3.1. Définitions et remarques générales	7
1.3.2. Un aperçu historique	10
1.4. UN APERÇU DES ÉTUDES RÉALISÉES SUR LA DISLOCATION	14
1.4.1. Remarques préliminaires	14
1.4.2. L'approche thématique	15
1.4.3. L'approche contextuelle	18
1.4.3.1. Remarques générales	18
1.4.3.2. La dislocation des éléments lexicaux	19
1.4.3.2.1. La dislocation des éléments déjà donnés avant le verbe	19
1.4.3.2.2. La dislocation des éléments non donnés avant le verbe	21
1.4.3.2.3. La dislocation après le verbe	23
1.4.3.3. La dislocation des éléments pronominaux	24
1.5. LE POINT DE VUE DE L'ANALYSE CONVERSATIONNELLE	27
1.5.1. Le rôle conversationnel de la dislocation	27
1.5.2. Le locuteur collectif	28
2. L'ANALYSE DES OCCURRENCES DISLOQUÉES DU CORPUS JKL	29
2.1. REMARQUES GÉNÉRALES	29

2.2. LA DISLOCATION DES ÉLÉMENTS LEXICAUX	30
2.2.1. Remarques préliminaires	30
2.2.2. La dislocation avant le verbe	32
2.2.2.1. Les éléments donnés par le contexte	32
2.2.2.2. Les éléments non donnés par le contexte	41
2.2.2.2.1. Remarques générales	41
2.2.2.2.2. La reprise lexicale	42
2.2.2.2.3. La reprise par lien sémantique	43
2.2.2.2.4. Les formes lexicales du type <i>les gens</i>	54
2.2.2.2.5. Les autres cas	58
2.2.3. La dislocation après le verbe	60
2.3. LA DISLOCATION DES ÉLÉMENTS PRONOMINAUX	68
2.3.1. Remarque préliminaire	68
2.3.2. Les éléments semi-lexicaux du type <i>moi je</i>	70
2.3.2.1. Classement par type d'occurrence	70
2.3.2.2. Observation des usages des constructions disloquées du type <i>moi je</i>	72
2.3.2.2.1. L'expression du contraste et de l'insistance	72
2.3.2.2.2. Le "moi je de l'énonciateur"	76
2.3.2.2.3. Les constructions exprimant le point de vue	78
2.3.2.2.4. Les cas particuliers	81
2.3.3. Les autres éléments pronominaux	82
2.3.3.1. Remarque préliminaire	82
2.3.3.2. Observations sur les constructions disloquées du type <i>ça</i>	84

2.4. LA RELATION ENTRE LA DISLOCATION ET LE CONTEXTE CONVERSATIONNEL	89
2.4.1. Remarque préliminaire	89
2.4.2. La dislocation dans les paires question-réponse	89
2.4.3. La répétition	92
3. CONCLUSION	96
ANNEXES	102
Annexe 1: Tableau descriptif des enregistrements analysés: les sujets	102
Annexe 2: Tableau descriptif des enregistrements analysés: les locuteurs	103
BIBLIOGRAPHIE	104

1. INTRODUCTION

1.1. LE BUT ET LA MÉTHODE

L'objectif du présent travail est d'analyser les usages de la dislocation en relation avec le contexte syntaxique, sémantique et conversationnel dans le corpus de français parlé de l'Université de Jyväskylä. Il s'agit d'identifier le type de situation où les formes disloquées se rencontrent et de déterminer leurs fonctions par rapport au contexte, c'est-à-dire de déterminer la façon dont les constructions disloquées participent à l'organisation du discours. Dans de nombreuses études réalisées sur la dislocation, le contexte a été laissé de côté ou peu étudié, ce qui donne une image un peu trop simple du phénomène.

Dans l'analyse, nous allons classer les occurrences des constructions disloquées repérées dans le corpus selon quelques critères appartenant pour la plupart à l'approche contextuelle. Ces critères seront présentés ci-dessous¹, ainsi que quelques notions appartenant à l'approche thématique et à l'analyse conversationnelle. L'analyse comptera aussi quelques comparaisons entre ces approches quant au rapport entre les constructions disloquées et le contexte.

1.2. LE CORPUS

Pour le présent travail, nous avons utilisé le corpus de français parlé de l'Institut des langues romanes et classiques de l'Université de Jyväskylä. Le corpus, créé grâce à Päivi Sihvonen, la responsable principale, se compose d'enregistrements et de fiches descriptives². Pour cette étude, nous avons sélectionné 24

1

Dans le sous-chapitre 1.4.3.

2

Les transcriptions des enregistrements sont appelées fiches descriptives. Sur la fiche descriptive, il y a également d'autres informations importantes, comme la durée, la date et le lieu de l'enregistrement ou des informations sur les locuteurs: âge, origine géographique, le niveau d'études, résidence actuelle, etc.

enregistrements, dont la plupart représentent le type entretien / conversation. Les enregistrements ont été faits entre 1984 et 1991, et leur durée varie de cinq minutes à une demi-heure; la durée totale des enregistrements étudiés est de 9 heures 30 minutes. Dans le corpus analysé, il y a trois enregistrements qui reproduisent une conférence universitaire. Le choix des enregistrements a été motivé par les caractéristiques des enregistrements en question : ils représentent des situations communicatives naturelles. Les enregistrements radiodiffusés et télévisés ont été laissés de côté³.

Le nombre des participants est le plus souvent limité à deux⁴ ou trois, sauf dans le cas de la conférence universitaire. Dans 21 cas sur 24, l'un des locuteurs est finnophone⁵. En ce qui concerne les constructions disloquées à analyser, nous n'avons tenu compte que des paroles des locuteurs francophones de naissance. Par conséquent, le nombre d'occurrences disloquées à analyser peut éventuellement être moins élevé que dans un corpus constitué des conversations entre francophones uniquement. Cela ne nous semble cependant pas être un facteur très important pour la présente analyse. Les locuteurs représentent des âges différents, entre 7 et 61 ans, l'âge de la plupart des locuteurs se situant aux environs de 30 ans. Les deux sexes sont représentés.

Dans l'analyse, nous utiliserons les codes originaux des enregistrements du corpus, p.ex. JKL 1A. Ces codes seront indiqués après les passages analysés, tout comme les numéros de lignes. Dans les annexes 1 et 2 nous donnerons un

3

Par "situation de communication naturelle" nous entendons les conversations qui n'ont pas été planifiées d'avance, ce qui pourrait être le cas des interviews radiodiffusés ou télévisés. La conférence universitaire est considérée ici comme une situation de communication naturelle, parce que le professeur parle avec le public.

4

Il y a deux locuteurs dans 21 cas.

5

Il est à noter que dans certaines conversations entre les francophones et les étrangers, il pourrait s'agir du *foreigner talk*, c'est-à-dire d'une manière spéciale de parler adoptée par le locuteur natif en s'adressant à une personne qui ne parle pas cette langue comme sa langue maternelle. Dans les conversations de ce corpus, pourtant, il ne s'agit pas de cela, étant donnée l'excellente connaissance du français de la personne finnophone.

schéma contenant des informations sur le type, la durée de l'entretien et sur les locuteurs.

1.3. LA DISLOCATION EN FRANÇAIS PARLÉ

1.3.1. Définitions et remarques générales

En français, la dislocation est un phénomène traditionnellement lié à la langue parlée. Elle peut cependant aussi se rencontrer dans la langue écrite (souvent comme une "imitation" de l'oral). Selon Gadet, l'écrit et l'oral sont deux manifestations d'un système unique⁶. Pourtant, les représentants de la grammaire normative ont pendant longtemps considéré les formes appartenant à la langue parlée comme incorrectes, ce qui a fait qu'une forme de la langue parlée comme la dislocation a commencé à être étudiée relativement tard : l'étude de la dislocation a commencé au début du siècle. Charles Bally mentionne le terme *dislocation* dans son *Traité de stylistique française* datant de 1909⁷.

Les linguistes ont utilisé de nombreux termes pour désigner le phénomène de dislocation. Ils l'ont appelé dislocation, détachement, segmentation et extraposition⁸. Ces noms trouvent leur origine dans les caractéristiques formelles de la construction : quelque chose est mis en dehors de la phrase proprement dite. Le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* de Dubois *et al.* ne donne pas de définition à ce phénomène sous le terme *dislocation*; par contre, ces constructions y sont traitées sous la rubrique de *topicalisation*⁹, mais cette définition n'explique pas de manière détaillée la nature syntaxique de la

6

7 Gadet 1989 = Gadet, F. *Le français ordinaire*. Paris, 52.

7

8 Bally 1951 = Bally, C. *Traité de stylistique française*³ 1. Genève-Paris, 311.

8

Larsson 1979 = Larsson, E. *La dislocation en français*. Étude de syntaxe générative. Études romanes de Lund 28. Lund, 5.

9

Dubois *et al.* 1994 = Dubois, J. - Giacomo, M. - Guespin, L. - Marcellesi, C.-Marcellesi, J-B.-Mével, J-P. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris, 485.

dislocation. C'est pour cette raison que nous avons choisi de présenter ici la définition de J.C. Milner donnée dans le *Trésor de la Langue Française*, dans laquelle la dislocation est décrite comme une opération qui rompt la linéarité d'une phrase par le déplacement d'un des éléments de la phrase ¹⁰. Selon la définition que donne *Le Bon Usage* de Grevisse aux constructions de ce type, une phrase est disloquée quand "un terme est mis en évidence au début ou à la fin de la phrase, et un pronom personnel ou démonstratif occupe la place normale de ce terme"¹¹. La dislocation se fait donc avant ou après le verbe, à gauche ou à droite. Il s'agit de constructions du type suivant : *les enfants ils étaient accueillis dans des familles* (JKL 15B) et *mais enfin je sais pas moi* (JKL 2B), le premier exemple représentant la dislocation d'un élément lexical à gauche, le deuxième la dislocation d'un élément semi-lexical¹² à droite.

La dislocation est un phénomène assez universel particulièrement courant dans les langues romanes. Selon Simone, on trouve des dislocations aussi bien en français qu'en italien, espagnol, en roumain et dans leurs dialectes; les fonctions de la construction ne sont cependant pas identiques dans ces langues¹³. En français, les dislocations sont, d'après Simone, variées et fréquentes, mais le portugais connaît uniquement la dislocation à gauche, et en espagnol, les seuls cas de dislocation à droite possibles sont ceux avec des compléments au datif.¹⁴ Avant de passer à l'observation plus détaillée des dislocations en français, voici

¹⁰

TLF 1979 = Imbs, P. et alii, éd., *Trésor de la langue française* 7. Paris, 279. Nous regrettons de ne pas avoir pu citer l'œuvre original de Milner; les informations bibliographiques données dans le TLF sont les suivantes: Milner 1973 = Milner, J.C. *Arguments ling.* Tours, 97.

¹¹

Grevisse 1993 = Grevisse, M. *Le bon usage*¹³. Grammaire française. Paris, 564.

¹²

Selon la définition donnée par Blasco et Cappeau, il s'agit des pronoms non clitiques, qui correspondent aux formes de type *moi, toi...*. Blasco - Cappeau 1992 = Blasco, M. - Cappeau, P. 'Sujet postposé et double marquage', *Recherches sur le français parlé* 11:11-30., 24.

¹³

Simone 1997 = Simone, R. 'Une interprétation diachronique de la «dislocation à droite» dans les langues romanes', *Langue Française* 115:48-60., 48.

¹⁴

Simone 1997:58-59.

des exemples de dislocations en espagnol et en italien¹⁵:

ex.1. espagnol, disl. à gauche: **Este libro, ¿lo quieres?**

Ce livre, tu le veux ?

ex. 2. italien, disl. à droite: **L'hai preso, il giornale ?**

Tu l'as pris, le journal?

Pour désigner les dislocations en français, Grevisse utilise le terme "mise en évidence", ce qui donne l'impression qu'il s'agit d'un phénomène essentiellement emphatique. En nous basant sur l'exemple des représentants de l'approche contextuelle qui n'accordent pas toujours une valeur emphatique aux constructions disloquées, nous préférons utiliser un terme qui ne réfère pas à l'emphase ; le terme *dislocation* convient à cet usage.

Selon Grevisse, les éléments disloqués peuvent avoir les fonctions syntaxiques suivantes : sujet, attribut ou complément du verbe. Voici des exemples illustrant ces fonctions:

sujet : **Marc** il est méchant (JKL 7A) / **il** en parle pas **lui** non (JKL 1A)

attribut : **Intelligente**, elle l'est (Kleineidam 1990:137)

complément du verbe : j'en ai fait **des choses** (JKL 3A)

Les constructions infinitives et les "phrases en *que*" peuvent également être disloquées à gauche ou à droite; voici un exemple de la construction infinitive donné par Kleineidam: *Partir en vacances, cela me tente*¹⁶. Il est possible qu'il y ait plusieurs éléments disloqués dans une construction¹⁷. Dans le cas de plusieurs éléments disloqués dans la même construction, on parle de "dislocation multiple". Pierre Calvé en donne un exemple: *Jean, lui, la mécanique, il connaît ça*¹⁸.

¹⁵

¹⁶ Les exemples sont donnés par Simone: pour l'exemple en espagnol, 1997:58, en italien, 1997:49.

¹⁷ Kleineidam 1990 = Kleineidam, H. 'Französisch: Syntax / Syntaxe'. Holtus, G. - Metzeltin, M. - Schmitt, C., eds. *Lexikon der romanistischen Linguistik*. Französisch / Le français V,1. Tübingen, 125-144., 137.

¹⁸ Grevisse 1993 : 564-565.

Calvé 1985 = Calvé, P.'Dislocation in Spoken French', *The Modern Language Journal* 69:230-237., 230.

Il est à noter qu'il existe des constructions très proches de la dislocation, et qui sont quelquefois considérées comme des constructions disloquées; il s'agit de ce que Gadet appelle "constructions binaires"¹⁹, c'est-à-dire des constructions du type *le café, j'aime*. L'élément détaché en dehors de la construction n'est pas représenté par un pronom. Nous nous concentrerons pourtant sur l'étude des constructions disloquées proprement dites, en laissant les constructions binaires de côté.

1.3.2. Un aperçu historique

Même si le but de notre travail n'est pas d'étudier l'origine historique des formes disloquées, il est intéressant de jeter un coup d'œil sur l'évolution et les usages antérieurs du phénomène. Nous commencerons par un aperçu du latin.

En ce qui concerne le latin, ce sont les domaines des pronoms personnels et de l'ordre des mots qui sont intéressants du point de vue du développement des constructions disloquées. Comme le constatent Ernout et Thomas, les formes verbales du latin contiennent en elles-mêmes l'expression de la fonction syntaxique, ce qui fait que le pronom personnel n'est exprimé que pour des raisons d'affectivité, d'insistance ou pour exprimer une opposition²⁰. Comme le constate Väänänen, la flexion fournit un moyen suffisant pour marquer les fonctions syntaxiques des noms et des verbes, l'ordre des mots n'ayant ainsi pas de signification syntaxique²¹. Selon Väänänen, la disposition des mots dans la phrase est réglée par des préférences et par des habitudes; p.ex. le verbe se trouvait, le plus souvent, en position finale²². L'ordre des mots est devenu progressivement plus fixe, et comme le constatent Leumann *et al.*, dans les

¹⁹

²⁰ Gadet 1989:173.

²¹ Ernout - Thomas 1984 = Ernout, A. - Thomas, F. *Syntaxe latine*². Paris, 143.

²² Väänänen 1981 = Väänänen, V. *Introduction au latin vulgaire*³. Paris, 152.

Väänänen 1981:152-153.

langues romanes, l'ordre fixe remplace la flexion comme marqueur de la fonction syntaxique²³. Les changements dans l'usage des pronoms personnels et dans l'ordre des mots ont été observés par plusieurs auteurs; nous citerons les études de Brunot, Schøsler et Härmä pour l'ancien français, et de Marchello-Nizia pour le moyen français.

D'après Brunot, en ancien français²⁴, les pronoms personnels sont fréquemment absents, comme en latin²⁵. Selon Lene Schøsler, les pronoms personnels sont cependant quelquefois utilisés dans les constructions complexes pour assurer la bonne compréhension de la phrase: dans ces cas, les pronoms personnels reprennent ou anticipent un élément de la phrase "mis en vedette" signalant ainsi le cas de ce terme. Ce type de construction est illustré par l'exemple suivant donné par Schøsler: *S'eüst il molt aillors a feire / li frans chevaliers deboneire* (*Yvain*, v. 5943-44²⁶ / Schøsler 1984:44).²⁷

L'ordre des mots en ancien français n'a pas la même importance syntaxique qu'en français moderne; l'ancien français a un système de déclinaison à deux cas²⁸. Schøsler a étudié la déclinaison bicasuelle en se basant sur l'analyse actantielle dans laquelle le verbe est considéré comme l'élément central de la phrase auquel les actants, c'est-à-dire les autres éléments, sont subordonnés. Le sujet peut

²³

Leumann *et al.* 1972 = Leumann, M. - Hofmann, J.B. - Szantyr, A. *Lateinische Grammatik*² 2. München, 589.

²⁴

Selon Brunot, la période de l'ancien français s'étend du IX^e au XIII^e siècle. Brunot 1966 = Brunot, F. *Histoire de la langue française des origines à nos jours*. Tome I: De l'époque latine à la Renaissance. Paris, 589.

²⁵

Brunot 1966:226.

²⁶

Roques 1980 (1982) = Roques, M. éd. *Le Chevalier au lion*. Les Romans de Chrétien de Troyes IV. Paris, 181.

²⁷

Schøsler 1984 = Schøsler, L. *La déclinaison bicasuelle de l'ancien français*. Son rôle dans la syntaxe de la phrase, les causes de sa disparition. Odense, 44.

²⁸

Brunot 1966:225.

occuper la place du *prime actant*.²⁹ Le sujet est pourtant souvent omis, comme nous l'avons déjà constaté, ce qui prouve selon Schøsler qu'il s'agit d'un élément secondaire par rapport au verbe. Quant à la déclinaison bicasuelle, selon Schøsler, le cas sujet signale la fonction de prime actant, et la fonction du cas régime est de signaler les différents types de compléments.³⁰ Dans l'analyse de Schøsler, les constructions disloquées sont classées dans la catégorie des "contextèmes" qui contribuent à l'identification des actants³¹. D'après les observations de Schøsler sur un extrait analysé provenant du manuscrit A4 du texte *le Charroi de Nîmes*, la reprise est un facteur d'identification peu fréquent: elle n'est présente que dans 0,1% des phrases examinées. En français contemporain, les fonctions de prime et de second actant sont signalées par l'ordre des mots. La fixation de l'ordre des mots ne peut cependant pas être considérée, d'après Schøsler, comme la raison principale de la disparition du système bicasuel³² qui s'est produit progressivement, dialecte par dialecte, aux XIII^e et XIV^e siècles³³.

Les dislocations en moyen français³⁴ sont traitées par Christiane Marchello-Nizia. Selon elle, les pronoms *moi, toi, li / lui (elle), (nous, vous), eulx, elles* en fonction de sujet, d'apposition au sujet ou d'attribut du sujet se sont répandus durant la période du moyen français³⁵. Le tour du type *moi je* existe en moyen français; en ancien français, d'après Marchello-Nizia, il existait un tour avec répétition du pronom *je*. La dislocation d'un élément pronominal reste cependant rare en ancien

²⁹

³⁰ Schøsler 1984:29.

³¹

Schøsler 1984:30.

³²

Schøsler 1984:44.

³³

Schøsler 1984:251.

³⁴

Schøsler 1984:17.

³⁵

La période du moyen français se situe, selon Brunot, approximativement entre le XIV^e et le XV^e siècle, Brunot 1966:594.

Marchello-Nizia 1979 = Marchello-Nizia, C. *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*. Série Langue Française. Paris, 180.

français, à la différence du français contemporain, comme le constate Härmä³⁶. Marchello-Nizia décrit leur usage en constatant qu'il s'agit des formes d'insistance présentes surtout dans le dialogue ou dans la langue "parlée" du théâtre: *Je ne craignoye que les dangiers, Moy; je n'avoie peur d'aultre chose* (Archier, v. 99-100 / Marchello-Nizia 1979:186).³⁷

Dans les constructions disloquées, selon Marchello-Nizia, il s'agit d'un ordre des mots qui est marqué: l'élément sur lequel on veut mettre l'emphase est placé en tête de la proposition et cet élément est ensuite repris par un élément anaphorique se trouvant à sa "place accoutumée" dans la proposition. L'élément ainsi détaché peut avoir les fonctions syntaxiques suivantes: sujet, régime direct ou indirect, et il est repris par un pronom personnel ou démonstratif. En outre, Marchello-Nizia constate que dans les cas qu'elle a rencontrés, l'élément détaché en position sujet et le verbe sont toujours séparés par une relative, une apposition ou un complément. Elle donne l'exemple suivant: *Ces soulliers, en ma conscience, Ils me garderont ja d'aller* (Picot, *Sotties I, Gorriers*, p.156, v.250-251 / Marchello-Nizia 1979:335).³⁸ En français contemporain, par contre, l'élément disloqué n'est pas toujours séparé du verbe par ces éléments.

Quant aux fonctions pragmatiques des constructions disloquées en ancien français, nous citerons l'étude de Juhani Härmä. Selon Härmä, la dislocation à gauche est plus fréquente en ancien français que la dislocation à droite, ce qui est valable aussi pour le français contemporain. Quant aux fonctions syntaxiques des éléments disloqués, le sujet se trouve en position disloquée plus souvent que les

³⁶

Härmä 1990b = Härmä, J. 'Constructions disloquées en ancien français: problèmes de définition et de délimitation'. Kleiber, G. - Tyvaert, J-E., eds., *L'anaphore et ses domaines*. Recherches linguistiques XIV:159-182. Paris, 171.

³⁷

Marchello-Nizia 1979:186.

³⁸

Marchello-Nizia 1979:334-335.

autres membres de phrase.³⁹ Les fonctions pragmatiques de la dislocation à gauche en ancien français observées par Härmä sont les suivantes: le marquage ou le maintien d'un topique, changement de topique ou de locuteur, ainsi que l'usage déictique dans les cas où le constituant disloqué est "nouveau en apparence" mais "déduisible" du contexte extralinguistique. Quant à la dislocation à droite, les emplois sont moins nombreux: selon Härmä, elle est utilisée pour clarifier ou pour expliciter le référent de la proforme pronominale⁴⁰. Passons ensuite à l'observation des études sur la dislocation en français contemporain.

1.4. UN APERÇU DES ÉTUDES RÉALISÉES SUR LA DISLOCATION

1.4.1. Remarques préliminaires

Dans cette partie, nous allons présenter les approches théoriques qui forment la base de notre analyse: en particulier l'approche contextuelle, mais aussi l'approche thématique et l'analyse conversationnelle. Ce que nous appelons l'approche thématique regroupe les aspects théoriques sur la dislocation provenant principalement d'un courant linguistique : la syntaxe générative et transformationnelle. L'approche contextuelle, par contre, désigne les analyses des constructions disloquées où l'on étudie le phénomène en contexte syntaxique et sémantique; elle sera définie de manière plus détaillée dans le sous-chapitre 1.4.3.. Nous accorderons plus d'espace pour la présentation des outils d'analyse fournis par l'approche contextuelle, car, comme nous l'avons déjà constaté ci-dessus à la page 5, les occurrences repérées dans le corpus seront classées selon les catégories contextuelles. Quelques comparaisons seront faites entre les approches.

³⁹

Härmä 1990a = Härmä, J. 'Les constructions disloquées en ancien français: problèmes pragmatiques'. *Actes du onzième congrès des romanistes scandinaves* (Trondheim 13-17 août 1990):215-226. Trondheim, 217.

⁴⁰

Härmä 1990a:223.

1.4.2. L'approche thématique

Les représentants de cette approche étudient les constructions disloquées principalement du point de vue des relations thème-propos et du statut informationnel de l'élément disloqué, d'où l'utilisation du terme *thématique*. Les fonctions pragmatiques des constructions disloquées sont déterminées par ce statut informationnel de l'élément disloqué: selon la définition de Riegel *et al.*, l'élément disloqué en tête de phrase joue le rôle de thème⁴¹.

Les études faites de ce point de vue appartiennent au courant de la syntaxe générative et transformationnelle (Larsson, Barnes). Une remarque s'impose: dans le cadre de la syntaxe générative et transformationnelle, les études de la dislocation ont souvent eu comme objectif de déterminer la façon dont les constructions disloquées ont été engendrées⁴²; ici, cette question ne sera pas traitée, ne présentant pas d'intérêt pour le présent travail. Nous présenterons brièvement quelques aspects de l'argumentation concernant les fonctions communicatives ou pragmatiques et les relations entre l'élément disloqué et le contexte provenant des études thématiques.

Eva Larsson a étudié les constructions disloquées du point de vue de leur origine, mais aussi du point de vue de la relation entre l'élément disloqué et le contexte. Selon Larsson, le fait que les éléments disloqués sont placés en dehors de la phrase proprement dite porte à croire que les effets communicatifs de ces constructions ne sont pas les mêmes que ceux des phrases ordinaires sans dislocation⁴³. Larsson constate que la dislocation à gauche a pour effet communicatif de marquer ouvertement le thème de la phrase. Par thème elle

⁴¹

Riegel *et al.* 1994 = Riegel, M. - Pellat, J-C. - Rioul, R. *Grammaire méthodique du français*. Paris, 427.

⁴²

Larsson 1979:6.

⁴³

Larsson 1979:10.

entend un élément qui indique un phénomène, un individu, etc. à propos duquel la phrase suivante va dire quelque chose.⁴⁴ Le thème marque une transition entre ce qui est dit et la nouvelle information qui suit⁴⁵; le thème est donc donné par le contexte. Dans la dislocation à gauche, l'élément est souvent donné, mais non pas nécessairement, tandis que dans la dislocation à droite, le thème est toujours donné⁴⁶. Selon Larsson, dans les situations où l'élément disloqué ne peut pas être considéré comme donné par le contexte linguistique, c'est grâce au contexte extralinguistique que le locuteur et l'auditeur considèrent ce thème comme familier ou actualisé⁴⁷.

En ce qui concerne les différents types de rapports entre le contexte et l'élément disloqué, Larsson mentionne les possibilités suivantes: premièrement, le membre disloqué à gauche peut reprendre un élément mentionné dans le discours précédent. Deuxièmement, l'élément disloqué peut introduire un élément qui est à la fois nouveau et lié par association au contexte précédent. De plus, l'élément disloqué peut être donné par le contexte extralinguistique.⁴⁸ La dislocation à droite, par contre, a des fonctions moins variées: sa fonction est, selon Larsson, de mettre à l'arrière-plan un thème donné et connu⁴⁹. La relation entre l'élément disloqué et le contexte est donc considérée au sens large par Larsson, mais le lien avec le contexte n'étant pas l'objet principal de l'étude de Larsson, l'observation de ce lien n'est pas très détaillée. En outre, les occurrences disloquées analysées par Larsson ne proviennent qu'en partie d'un corpus de français parlé, ce qui fait que cette étude ne nous semble pas fournir une base suffisante pour l'étude contextuelle de la dislocation.

44

Ibid.

45

Larsson 1979:12.

46

Larsson 1979:17-18.

47

Ibid.

48

Larsson 1979:12-13.

49

Larsson 1979:21.

L'étude de Betsy Barnes nous semble mieux convenir aux fins d'une étude contextuelle des dislocations dans la langue parlée. Barnes a étudié les dislocations à gauche dans un corpus constitué par des enregistrements de conversations entre francophones. Cette étude présente des similarités avec l'approche contextuelle dont le point de vue nous présenterons dans le chapitre suivant. Barnes constate que le concept de relation thème-propos peut être observé au-dessus du niveau de la phrase: le domaine d'un thème peut varier entre la phrase et une séquence de discours plus importante. Barnes fait la distinction entre un thème discursif et un thème de proposition, c'est-à-dire entre *discourse topic* et *sentence topic*, ce qui ressemble un peu à la notion du domaine thématisé introduite par Blasco.⁵⁰ La notion du domaine thématisé sera définie dans le sous-chapitre 1.4.3.2.2. Dans son analyse des dislocations, Barnes sépare les éléments pronominaux des éléments lexicaux, ce qui sera fait aussi dans notre étude. En ce qui concerne les fonctions pragmatiques de la dislocation, l'étude de Barnes nous semble d'un côté moins complète que celles de Larsson et de Blasco; elle ne traite que les dislocations à gauche. D'un autre côté, Barnes traite les fonctions pragmatiques des dislocations de manière plus détaillée que Larsson.

En ce qui concerne les types de relation possibles entre l'élément disloqué et le contexte, Barnes constate d'avoir repéré deux types de relations dans son corpus: l'élément disloqué peut être nouveau ou évoqué⁵¹. Ces termes ne sont pas tout à fait équivalents aux notions utilisées par Larsson ou par les représentants de l'approche contextuelle, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Par exemple, un élément donné par le contexte peut être considéré comme nouveau s'il n'est pas mentionné dans la même séquence de discours que l'élément disloqué, c'est-à-dire à l'intérieur du même topique de discours⁵². Les différences

⁵⁰

Barnes 1985 = Barnes, B.K. *The pragmatics of left detachment in spoken standard French*. *Pragmatics & Beyond* 6.3. Amsterdam- Philadelphia, 11.

⁵¹

Barnes 1985:62.

⁵²

Ibid.

dans l'usage des termes comme *nouveau* ou *évoqué* nous semblent parfois être problématiques. Dans notre analyse, nous utiliserons principalement les termes appartenant à l'approche contextuelle que nous présenterons dans le chapitre suivant. Quant à la nature de la relation qui existe entre l'élément disloqué et le contexte, Barnes constate qu'il s'agit d'une motivation essentiellement pragmatique⁵³. Observons ensuite le point de vue de l'approche contextuelle sur le rapport entre le contexte et la dislocation.

1.4.3. L'approche contextuelle

1.4.3.1. Remarques générales

Nous appelons "approche contextuelle" l'approche théorique prenant en considération le rôle du contexte syntaxique et sémantique et ne faisant pas principalement appel aux notions de thème ou de topique dans l'étude des constructions disloquées. L'objectif des études contextuelles sur la dislocation est d'observer le phénomène "en contexte"⁵⁴. De nombreux chercheurs représentant cette approche font partie du G.A.R.S.⁵⁵ ; parmi ces chercheurs, nous citerons principalement les recherches de Blasco et de Blanche-Benveniste. L'étude du rôle des constructions disloquées dans la conversation réalisée par Michel de Fornel servira également de base théorique supplémentaire à l'analyse. Cette dernière approche sera présentée dans le chapitre 1.5. ; il existe des similarités entre l'approche contextuelle et l'approche de de Fornel, mais, appartenant au domaine de l'analyse conversationnelle, les aspects théoriques de l'approche de de Fornel seront présentés à part.

⁵³

Barnes 1985:112.

⁵⁴

Blasco 1995 = Blasco, M. 'Dislocation et thématization en français parlé', *Recherches sur le français parlé* 13:45-65., 45-46.

⁵⁵

Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe.

Selon Blasco, les analyses antérieures⁵⁶ de la dislocation associent systématiquement les concepts de thématisation et dislocation. Elle critique le fait de regrouper ces deux notions; selon elle, dans les analyses thématiques, les dislocations sont regroupées selon les effets qu'elles produisent et ramenées ainsi à un ensemble de fonctions communicatives, ce qui donne un "caractère réductionniste" à ces analyses.⁵⁷ Blasco constate que les données attestées du français parlé⁵⁸ conduisent à prendre en considération le côté morpho-syntaxique des constructions, c'est-à-dire la place de l'élément disloqué (avant ou après le verbe) et sa nature : le comportement des éléments lexicaux est différent de celui des éléments pronominaux⁵⁹. Blasco semble suivre l'exemple de Barnes quant à la séparation des éléments lexicaux et pronominaux, à la différence près que Blasco accorde plus d'importance à l'analyse des caractéristiques syntaxiques. Larsson ne sépare pas les éléments lexicaux et pronominaux. Les propriétés morpho-syntaxiques seront prises en considération dans l'analyse. Nous présenterons ces outils d'analyse dans les sous-chapitres 1.4.3.2. et 1.4.3.3. en commençant par les éléments lexicaux disloqués avant le verbe.

1.4.3.2. La dislocation des éléments lexicaux

1.4.3.2.1. La dislocation des éléments déjà donnés avant le verbe

L'analyse contextuelle consiste en l'observation des rapports syntaxiques et sémantiques entre l'élément disloqué et le contexte antérieur. Blasco appelle ce contexte CV 1, c'est-à-dire construction verbale 1.⁶⁰ Les éléments lexicaux

⁵⁶

⁵⁷ Blasco mentionne p.ex. les travaux de Larsson et de Barnes, Blasco 1995:45.

⁵⁸ *Ibid.*

Par "donnée attestée" nous entendons les données provenant d'un corpus existant, à la différence de celles fabriquées par le linguiste.

⁵⁹

Blasco 1995:46.

⁶⁰

Blasco 1995:48.

disloqués avant le verbe peuvent être donnés par le contexte antérieur à la dislocation, et dans ce cas-là, l'élément disloqué se trouvant dans la CV 2 entretient une relation de coréférence avec la construction verbale 1.⁶¹ Il s'agit alors d'une **reprise référentielle** qui est illustrée par l'exemple suivant donné par Blasco :

...les bombardements euh euh c'était terrible mais c'était surtout **le bruit** c'était les sirènes qui donnaient l'alarme -- et: -on en- **ce bruit dans les oreilles** je l'ai entendu au moins pendant dix ans (Pauget 10,9 / Blasco 1995:48)

Dans cet exemple, l'élément lexical de la CV 1 (*le bruit*) est un complément non prépositionnel qui est repris dans la construction disloquée de la CV 2. Selon Blasco, il est en relation référentielle avec le clitique *l'*, complément non prépositionnel. Blasco constate que, le plus souvent, le lexique a une fonction de complément non prépositionnel en CV1 et le clitique avec lequel il est en relation de référence occupe une fonction de sujet en CV2.⁶² Le référent est le même, mais il peut acquérir un poids référentiel parce que et le référent et l'élément lexical sont cités à nouveau. Il peut également devenir plus spécifique, p.ex. quand le déterminant du type *le* devient plus spécifique : *ce* ou lorsque l'élément disloqué est suivi de *là*, qui donne un effet de clôture, c'est-à-dire que *là* rend à cet élément la valeur d'un élément déjà défini auparavant.⁶³ Blasco constate aussi que les constructions disloquées peuvent être introduites par des marqueurs de rection (*comme, si*) ou par des connecteurs (*et, mais*) qui créent des enchaînements sémantiques de constructions verbales grâce auxquelles l'élément disloqué devient un référent déjà donné, connu. L'effet rendu par ces constructions selon Blasco est **le maintien d'un thème** parce que l'élément disloqué est la reprise référentielle de ce dont on parle⁶⁴.

61

62 *Ibid.*

63 *Ibid.*

64 Blasco 1995:49-50.

Ibid.

Selon Willems, lorsqu'on étudie la relation entre syntaxe et sémantique, le verbe a une place de choix parce qu'il fonctionne comme élément organisateur⁶⁵. Cela est valable aussi pour certains types de constructions disloquées. Avant de présenter le double marquage, il nous semble nécessaire de définir deux concepts ; la rection et le concept d'associé. Ces concepts appartiennent au domaine de la complémentation verbale; un complément régi par le verbe, selon Blanche-Benveniste, semble être étroitement lié à la construction et au sens du verbe, tandis qu'un associé est un élément qui n'est pas régi par le verbe, mais qui est associé à la construction verbale entière⁶⁶.

L'élément disloqué avant le verbe peut être marqué par une préposition. Dans ces cas, il s'agit de ce que Blanche-Benveniste appelle les cas les plus clairs de **double marquage**: selon sa définition, l'élément associé a une forme qui conviendrait exactement à la rection du verbe, alors qu'un pronom clitique assure déjà la rection du verbe⁶⁷. La rection du verbe est réalisée deux fois dans la même construction, elle est donc doublement marquée. Voici un exemple de cette construction donné par Blasco: *tout être humain est un corps et à son corps il faut lui parler* (Canal + interview médecin / Blasco 1995:50). Un exemple d'un élément associé est donné par Blanche-Benveniste: *les touristes il y en a peu à la Réunion* (Ferullo 5,13 / Blanche-Benveniste et al.1990:81). S'il s'agissait d'un double marquage, il faudrait que la construction commence par *des touristes*.

1.4.3.2.2. La dislocation des éléments non donnés avant le verbe

Les éléments qui ne sont pas donnés par le contexte antérieur forment un autre aspect de l'étude contextuelle de la dislocation. Ce type d'élément est décrit

⁶⁵

Willems 1981 = Willems, D. *Syntaxe, lexique et sémantique*. Les constructions verbales. Gent, 8.

⁶⁶

Blanche-Benveniste 1981 = Blanche-Benveniste, C. 'La complémentation verbale: valence, rection et associés', *Recherches sur le français parlé* 3:57-98., 61-63.

⁶⁷

Blanche-Benveniste et al. 1990 = Blanche-Benveniste, C. - Bilger, M. - Rouget, C. - van den Eynde, K. *Le français parlé*. Études grammaticales. Sciences du langage. Paris, 80.

comme lié au contexte par association par Larsson, comme nous l'avons constaté dans la partie 1.4.2.. Observons maintenant la nature de ce lien associatif. Quelquefois, un élément identique du point de vue lexical est répété. Malgré la similarité lexicale, le référent change dans ce type de construction, et il n'y a plus de progression dans le processus de détermination. Blasco illustre ce phénomène avec l'exemple suivant: *je veux pas parler des accidents sportifs parce que des accidents sportifs j'en ai eu* (Sardier 14,1 / Blasco 1995:52).⁶⁸ Le premier élément donné en CV1 réfère aux accidents sportifs en général, le deuxième à ceux du locuteur: on ne peut pas dire qu'il y aurait reprise référentielle; ici, il est plus convenable de parler d'une **reprise lexicale**⁶⁹, vu que *des accidents sportifs* n'a pas le même référent dans les deux constructions. Il y a des situations où un élément est déterminé dans la première construction verbale par *le* et par *un* en CV2. Dans ces cas, il n'est pas possible de dire qu'il s'agit du même référent: *un* a un caractère générique, donc il ne peut pas renvoyer à un élément déterminé par l'article défini.⁷⁰

Il existe un troisième type de construction où l'élément disloqué n'est pas donné par le contexte. Dans ce cas, le lexique n'est pas issu du contexte, mais l'élément disloqué est en rapport d'inférence avec le contexte; Blasco constate qu'il est prévisible et nouveau à la fois et qu'il y a un **lien sémantique** avec un élément lexical dans le contexte. Un exemple: *le produit il rentre dans la plaie et comme le microbe il est bien au chaud dans la plaie il en sort difficilement* (TV 02/02/90 / Blasco 1995:53).⁷¹ Blasco propose de parler d'un **domaine thématisé** dans les cas de dislocation de ce type, car l'élément disloqué peut être présupposé par un élément lexical appartenant au même domaine sémantique. Blasco regroupe les dislocations multiples et les systèmes d'emboîtement dans la même catégorie;

⁶⁸

⁶⁸ Blasco 1995:52.

⁶⁹

⁶⁹ Blasco 1995:53.

⁷⁰

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹

⁷¹ *Ibid.*

ici, la dislocation fonctionne comme cadre préalable à l'énoncé. La relation qu'entretient l'élément disloqué avec le contexte précédent peut être une relation dérivationnelle du type *le garage - le garagiste il...*⁷².

Dans certains cas, il y a une relation d'opposition entre le membre disloqué et un élément du contexte précédent, comme dans l'exemple suivant: *ma sœur aînée elle a été élevée par ma grand-mère mais mon frère lui il pensait qu'à jouer à courir* (Bar 66,1 / Blasco 1995:55). En donnant l'exemple suivant, Blasco constate que le double marquage exprime souvent le contraste: *j'ai parlé à monsieur X mais à monsieur Y je lui ai jamais parlé*; cette construction présente les deux éléments opposés comme dans un miroir (Bigeard / Blasco 1995:55). Quelquefois, les éléments disloqués peuvent également être **mis en liste** avec d'autres éléments lexicaux donnés par le contexte. Tous ces exemples montrent, d'après Blasco, qu'il n'est pas possible dans ces cas de parler de reprise d'information directe.⁷³

La dernière remarque de Blasco sur les éléments non issus du contexte concerne les formes lexicales qui semblent susciter la reprise pronominale. Il s'agit des expressions à valeur générique du type *les femmes, les mecs, les gens* qui ne peuvent pas être inférées à l'aide du contexte antérieur.⁷⁴ Les conclusions de Blasco sont basées sur l'observation de données attestées provenant d'un corpus de français parlé.

1.4.3.2.3. La dislocation après le verbe

Blasco définit l'élément disloqué après le verbe comme **un rappel lexical et syntaxique**. Le lexique glisse vers la droite, et le plus souvent, les fonctions

⁷²

⁷² Blasco 1995:54.

⁷³

⁷³ Blasco 1995:50.

⁷⁴

⁷⁴ Blasco 1995:56.

syntaxiques sont identiques dans la CV1 et la CV2. Quant aux éléments disloqués, il s'agit souvent de compléments prépositionnels ou non prépositionnels d'après les observations de Blasco.⁷⁵ L'élément lexical disloqué après le verbe est un élément connu, donné dans le contexte antérieur et il ne peut ni être présupposé ni fonctionner comme cadre préalable à l'énoncé. Il ne peut pas exprimer le contraste ni l'opposition.⁷⁶

Dans l'exemple suivant, le lexique glisse à la droite du verbe, mais les fonctions syntaxiques restent les mêmes; il s'agit des compléments non prépositionnels dans les deux constructions verbales: *si elle a un défaut il faut le trouver ce défaut* (Rampal 9,14 / Blasco 1995:57). Les cas où la fonction syntaxique change lors du passage de la CV1 à la CV2 sont plus rares mais possibles d'après Blasco⁷⁷. En ce qui concerne la valeur informationnelle de l'élément disloqué, elle reste toujours la même, au contraire de la dislocation avant le verbe⁷⁸. Les représentants de l'approche thématique sont d'accord avec Blasco sur le fait que les fonctions de la dislocation à droite sont moins variées que celles de la dislocation à gauche, comme nous l'avons vu dans le sous-chapitre 1.4.2..

1.4.3.3. La dislocation des éléments pronominaux

Selon Blasco, les pronoms toniques n'ont pas le même comportement par rapport au contexte que les éléments lexicaux. Ils se déplacent de manière libre autour du verbe, qu'ils se trouvent dans une position construite par le verbe (double marquage) ou dans une position d'associé. La liberté de mouvement des pronoms par rapport au verbe signifie que la position pré- ou postverbale n'a pas d'importance dans l'identification des fonctions pragmatiques de ces

⁷⁵

Blasco 1995:57.

⁷⁶

Blasco 1995:58.

⁷⁷

Blasco 1995:57.

⁷⁸

Blasco 1995:58.

constructions: le comportement des pronoms disloqués est le même avant et après le verbe.⁷⁹ La valeur informationnelle de ces éléments reste donc la même dans les cas de dislocation avant ou après le verbe, et c'est pour cela que nous ne répartirons pas les constructions disloquées de cette catégorie en dislocations à gauche et dislocations à droite.

Il existe cependant d'autres possibilités de classement : d'après Blasco, le pronom tonique entretenant une relation de double marquage avec le pronom clitique et étant donc "marqué pour une fonction syntaxique auprès du verbe" est utilisé pour désigner un élément distingué parmi d'autres éléments de la même espèce et produit un effet d'**insistance** ou de **contraste** (ex.1), tandis que le pronom tonique dépourvu d'une marque rectionnelle réfère aux personnes du discours ; l'effet produit par ce type de construction disloquée est celui d'un **point de vue** (ex.3.), et il n'y a pas toujours de pronom clitique correspondant dans ces constructions (ex.4.). Blasco constate encore que les *moi je* et les *toi tu* sujets (ex.2.), nombreux dans les conversations avec plusieurs locuteurs, donnent l'effet de contraste ou d'insistance.

ex.1. à moi elle me fait rien la bête (Lefebvre 3,3 / Blasco 1995:59)

ex.2. enfin toi tu connais ça sûrement mieux que moi (JKL 8B, 287)

ex.3. moi le poste je l'écoute jamais (Pesc 83, 19 / Blasco 1995:60)

ex.4. moi mes parents ils veulent pas en entendre parler (Blasco 1995:60)

ex. 5. ...moi je crois je crois que tu as tort hein (JKL 8B, 351)

Le "**moi je de l'énonciateur**" (ex.5.) présenté par Blanche-Benveniste forme une catégorie à part. Il s'agit des constructions disloquées en *moi je* qui se rencontrent couramment avec les verbes *croire, penser, dire*. D'après Blanche-Benveniste, les éléments *moi* et *je* sont liés et prononcés comme un seul morphème. Cette

⁷⁹

Blasco 1995:59.

structure ne donne pas l'effet de contraste.⁸⁰ Tous ces cas montrent d'après Blasco qu'il n'est pas possible de donner un rôle thématisateur général à l'usage des constructions disloquées.⁸¹

Quant aux éléments pronominaux du type *ça*, quelques explications supplémentaires s'imposent. Blasco ne traite pas l'usage de ces constructions; par contre, Barnes consacre un sous-chapitre entier à l'explication de l'usage de ces constructions⁸². Cette catégorie contient les pronoms démonstratifs *ce* et *ça*, qui se rencontrent dans les constructions disloquées suivantes: *ça c'*, *ça ça V*. Les deux pronoms ne sont pas parfaitement équivalents: *ce* est une sorte de proforme vide, un marqueur de la place syntaxique dont le caractère sémantique est assez réduit, tandis que *ça* peut avoir un **caractère déictique**.⁸³ La différence de fréquence entre les constructions de type *ça c'est* (qui est plus fréquente) et *ça ça V* s'explique selon Barnes par la prédominance du verbe *être* dans le discours.⁸⁴

Ça est un pronom qui peut facilement renvoyer au contexte extralinguistique; ceci est dû à son caractère déictique : le pronom sert à "montrer du doigt" un élément appartenant ou au contexte linguistique antérieur ou au contexte extralinguistique présent au moment de l'énonciation. Selon Moreau, il s'agit d'un démonstratif au sens étymologique du terme: *ça* peut se référer à un élément se trouvant dans le contexte linguistique ou à un élément extralinguistique.⁸⁵ Dans le chapitre suivant, les dislocations seront observées du point de vue de la conversation.

⁸⁰

Blanche-Benveniste *et al.* 1990:88.

⁸¹

Blasco 1995:60.

⁸²

Barnes 1985: 45-48.

⁸³

Barnes 1985:45.

⁸⁴

Barnes 1985:47.

⁸⁵

Moreau 1976 = Moreau, M-L. *C'est*. Étude de syntaxe transformationnelle. Mons, 19.

1.5. LE POINT DE VUE DE L'ANALYSE CONVERSATIONNELLE

1.5.1. Le rôle conversationnel de la dislocation

Michel de Fornel combine l'étude des constructions disloquées et l'analyse conversationnelle dans son article 'Constructions disloquées, mouvement thématique et organisation préférentielle dans la conversation'. Étant donné l'objectif contextuel de notre étude des constructions disloquées, il nous semble intéressant de jeter un coup d'œil à ce que l'analyse conversationnelle peut apporter à ce sujet.

Selon de Fornel, l'analyse conversationnelle cherche à identifier les principes d'organisation de ce dont on parle, c'est-à-dire du sujet de conversation. D'après lui, ceci peut être fait au travers de l'analyse des séries d'enchaînements séquentiels. L'analyse d'une conversation par séquence impose l'analyse des prises de parole des locuteurs; l'un des concepts cardinaux de cette approche est **la paire adjacente**. Selon la définition de de Fornel, il s'agit d'une séquence de deux énoncés produits par des locuteurs différents. De plus, le premier énoncé exige un second énoncé appartenant au même type catégoriel. Un exemple très simple d'une paire adjacente est l'échange des salutations.⁸⁶ Dans les paires question-réponse, où les constructions disloquées se rencontrent de temps en temps, il est possible de parler aussi d'une paire adjacente.

Un autre concept important pour l'étude du rôle conversationnel de la dislocation est l'**organisation préférentielle** dans la conversation. Selon de Fornel, la préférence pour l'accord est une caractéristique de la conversation. Cette notion peut être expliquée à l'aide de l'exemple suivant: une question qui est posée d'une façon positive ou négative, c'est-à-dire que celui qui pose la question attend une

86

de Fornel 1988 = Fornel (de), M. 'Constructions disloquées, mouvement thématique et organisation préférentielle dans la conversation', *Langue Française* 78:101-123., 101.

réponse du type *oui* ou *non*, tend à obtenir le type de réponse sollicité. Cela veut dire que la préférence pour l'accord a une influence sur les réponses possibles à une question. De Fornel constate aussi qu'une réponse en accord avec la préférence tend à se trouver en début du tour, à la différence d'une réponse n'étant pas en accord avec ce principe, souvent réalisée en fin de tour. Ceci est valable, d'après de Fornel, également pour les constructions disloquées se rencontrant dans les paires question-réponse.⁸⁷ Observons ensuite une autre notion décrivant la structure de la conversation, c'est-à-dire la notion du locuteur collectif.

1.5.2. Le locuteur collectif

Il nous semble que le concept de locuteur collectif peut apporter quelques explications en ce qui concerne l'usage des constructions disloquées dans la conversation ; nous présenterons ce concept brièvement à l'aide d'une étude sur le sujet faite par C. Loufrani.

Le phénomène du locuteur collectif se rencontre dans les situations où plusieurs locuteurs prennent la parole. Dans la conversation, il est possible d'identifier des séquences où les interventions des locuteurs forment une unité cohérente où tous les éléments sont liés, aussi bien du point de vue de la syntaxe que du point de vue du discours, à ce qui précède et à ce qui suit.⁸⁸ Dans ces séquences, les locuteurs semblent parler en une seule personne. Nous utiliserons ce concept comme aide supplémentaire pour l'analyse du contexte conversationnel où se rencontrent les constructions disloquées. Les observations concernant le rapport des constructions disloquées avec le contexte conversationnel se trouvent dans le chapitre 2.4.

⁸⁷

de Fornel 1988:112-114.

⁸⁸

Loufrani 1981 = Loufrani, C. 'Locuteur collectif ou locuteur tout court', *Recherches sur le français parlé* 3:215-243., 215.

2. L'ANALYSE DES OCCURRENCES DISLOQUÉES DU CORPUS JKL

2.1. REMARQUES GÉNÉRALES

Rappelons ici que l'objectif du présent travail est d'étudier les constructions disloquées en relation avec le contexte syntaxique, sémantique et conversationnel et d'essayer d'identifier le type de contexte dans lequel les constructions disloquées se rencontrent. L'étude de la relation entre l'élément disloqué et le contexte syntaxique, sémantique et conversationnel signifie l'étude des fonctions communicatives ou pragmatiques de la dislocation, ce qui constitue un domaine d'étude très vaste. Nous essayerons de combiner les côtés syntaxique, sémantique et conversationnel dans l'analyse des effets produits par différents types de constructions disloquées. Le domaine d'analyse étant ainsi assez vaste, il est évident que toutes les formes que peuvent prendre les relations possibles entre l'élément disloqué et le contexte ne pourront pas être décrites ici, mais dont nous essayerons de présenter les "grandes lignes" ainsi que quelques aspects plus détaillés de la question étudiée.

En ce qui concerne le corpus, rappelons que dans la plupart des enregistrements analysés, il s'agit de conversations à deux locuteurs, dont l'un est dans la majorité des cas une personne finnophone. Les occurrences disloquées repérées dans le corpus proviennent uniquement des paroles des locuteurs francophones de naissance, mais les paroles de la personne finnophone sont, naturellement, incluses dans le contexte. Les nombres et les proportions en pourcentages des occurrences disloquées identifiées dans le corpus JKL, divisées en dislocations des éléments lexicaux et pronominaux, sont présentées dans le tableau 1. à la page suivante.

Tableau 1. La répartition des occurrences disloquées dans le corpus JKL

Type d'occurrence	Nombre d'occurrences	Proportion dans le corpus JKL (%)
Élément lexical disloqué	245	39 %
Élément pronominal disloqué	383	61 %
Total	628	100 %

Comme le montre ce tableau, les occurrences pronominales disloquées sont prédominantes dans notre corpus.

2.2. LA DISLOCATION DES ÉLÉMENTS LEXICAUX

2.2.1. Remarques préliminaires

Dans notre corpus, nous avons identifié un nombre total de 245 occurrences de constructions disloquées appartenant à la catégorie des éléments lexicaux, ce qui constitue 39 % sur le nombre total des occurrences (628). Du point de vue des pourcentages, les éléments lexicaux sont donc en minorité. La répartition des éléments lexicaux avant et après le verbe est représentée dans le tableau 2 .

Tableau 2. La répartition des éléments lexicaux disloqués avant et après le verbe

La position par rapport au verbe	Nombre d'occurrences	Proportion sur le total des éléments lexicaux disloqués
avant le verbe	186	76 %
après le verbe	59	24 %
Total	245	100 %

Comme on peut le voir dans le tableau, les dislocations à gauche, avant le verbe, sont beaucoup plus nombreuses que celles à droite, après le verbe. Nous

commencerons l'observation de leurs usages par l'analyse des constructions disloquées avant le verbe, et procéderons ensuite à l'analyse des dislocations après le verbe dans le sous-chapitre 2.2.3..

En ce qui concerne les fonctions des éléments lexicaux disloqués, nous avons réparti les occurrences repérées dans le corpus JKL en trois catégories principales: les éléments donnés par le contexte, les éléments non donnés par le contexte et les éléments disloqués après le verbe. A l'intérieur de ces catégories, les occurrences sont encore divisées en groupes selon le type "fonctionnel" d'occurrence. Ces catégories et les proportions des occurrences appartenant à chaque catégorie sont représentées dans le tableau 3. ci-dessous. Les abréviations DG et DD utilisées dans le tableau signalent la position de l'élément par rapport au verbe: DG = dislocation à gauche, avant le verbe, et DD = dislocation à droite, après le verbe.

Tableau 3. La répartition des éléments lexicaux disloqués selon le type d'occurrence.

Type d'occurrence	Nombre d'occurrences	Proportion dans le corpus JKL (%)
DG 1. Reprise référentielle (donné par le contexte)	64	26 %
DG 2. Reprise lexicale	6	3 %
DG 3. Reprise par lien sémantique	96	39 %
DG 4. Les formes lexicales du type <i>les gens</i>	7	3 %
DG 5. Les autres cas	13	5 %
DD 1. La dislocation après le verbe	59	24 %
Total DG + DD	245	100 %

Nous commencerons l'analyse de ces constructions par la dislocation avant le verbe, et plus précisément, par les éléments donnés par le contexte que nous appelons les cas de reprise référentielle.

2.2.2. La dislocation avant le verbe

2.2.2.1. Les éléments donnés par le contexte

Dans ce chapitre, nous allons analyser les constructions disloquées à gauche dont l'élément disloqué a déjà été donné par le contexte antérieur. Il s'agit plus précisément des cas de dislocation où l'élément disloqué est la **reprise référentielle** d'un élément mentionné dans le contexte, ce qui veut dire que l'élément repris doit avoir la même forme lexicale et le même référent que l'élément donné dans le contexte.

Dans notre corpus, comme le montre le tableau 3., nous avons identifié 64 cas de dislocation pouvant être classés sous cette rubrique, c'est-à-dire 34 % sur le total de 186 occurrences de dislocation des éléments lexicaux avant le verbe et 26 % sur le total des dislocations lexicales. Selon l'exemple de Blasco, nous observerons les changements des fonctions syntaxiques de ces éléments dans les deux constructions verbales. L'analyse portera également sur les effets produits par ces constructions. Nous commencerons ces observations par l'analyse des cas de dislocation où l'élément lexical change de fonction syntaxique en "glissant" de la CV1 à la CV2; dans notre corpus, il y a 40 occurrences appartenant à cette sous-catégorie de la reprise référentielle, ce qui constitue 62,5 % sur le total de 64 occurrences. Ces constructions sont donc majoritaires, ce qui est conforme aux observations des données attestées de Blasco. Les cas possibles du changement de fonction entre la CV1 et la CV2 mentionnés par Blasco sont les suivants⁸⁹ :

89

Blasco 1995:50-51.

- 1) complément non prépositionnel --> sujet
- 2) complément prépositionnel --> sujet
- 3) complément prépositionnel --> complément non prépositionnel
- 4) complément non prépositionnel --> complément prépositionnel
- 5) complément prép./ non prép. = complément prép./ non prép.
- 6) sujet --> associé au clitique sujet

Tableau 4. Les fonctions syntaxiques en CV1 et en CV2

Fonctions CV1 - CV2	Nombre d'occurrences	Proportion dans le corpus JKL (%) sur le total de 64 repr.réf.
complément non prépositionnel - sujet	22	34,38 %
compl. prép. - sujet	13	20,31 %
compl. prép. - compl. non prép	1	1,56 %
compl. non prép. - compl. prép	0	0 %
compl. = compl.	4	6,25 %
sujet - associé au clitique sujet	20	31,25 %
sujet - complément	4	6,25 %
Total	64	100 %

Comme on peut le voir dans le tableau, nous n'avons rencontré aucun cas de passage d'un complément non prépositionnel à un complément prépositionnel; par contre, nous avons repéré quatre (4) cas de passage d'une fonction de sujet à une fonction de complément. Ce type de passage n'est pas mentionné dans la liste de Blasco. Nous débuterons l'analyse des changements de fonction syntaxique par l'observation des exemples représentant la première possibilité et procéderons ensuite à l'étude des autres possibilités. Nous avons repéré 22 occurrences de ce

changement dans le corpus, ce qui constitue 34 % sur le total de 64 occurrences.

Voici quelques exemples de la première catégorie:

ex. (1) L1 : alors j'appelle **la sergent** - l'infirmière euh chef - et puis ben je lui dis regardez c'est pas normal moi j'ai mal j'en peux plus regardez le: non non vous êtes douillet -euh il faut pas-euh le lever le plâtre ... finalement il y a une infirmière qui est super sympa elle arrive avec la scie et puis crr - elle m'ouvre le plâtre pff - soulagé - bon [toux] alors **la sergent elle** était au courant de ça alors elle a voulu mettre un blâme à l'infirmière... (JKL 16A, 246 -256)

ex. (2) L1: elle m'avait dit mais non maman si je suis piquée j'irai voir **le sorcier** ah je lui dis oui mais **le sorcier il** a des petites herbes et des trucs comme ça et peut-être ça fait de l'effet sur les gens du pays mais ça n'en fera peut-être pas sur toi... (JKL 20A, 270-274)

ex. (3) L1: ... les faubourgs c'est d'une pauvreté mais c'est pas aussi-euh misérable enfin bon je connais pas **l'Inde** mais j'imagine que **l'Inde** c'est encore pire (JKL 4A, 250-252)

Tous ces trois exemples représentent des cas de reprise référentielle où l'élément mentionné dans la CV1 a la même fonction grammaticale: complément d'objet direct. Dans la CV2, l'élément disloqué a la fonction de sujet de la phrase. Ce comportement est très courant d'après Blasco: le lexique a une fonction de complément non prépositionnel en CV1 et il est en relation référentielle avec un clitique sujet en CV2 dans la plupart des cas de dislocation à gauche⁹⁰. Blanche - Benveniste traite ces mêmes constructions en postulant que le lexème repris est chargé de son "histoire syntaxique", étant régi par le premier verbe⁹¹.

Dans le cas de l'exemple 1, le locuteur utilise le terme *la sergent* pour introduire une séquence où il parle de l'infirmière en chef qui ne veut pas lui enlever le plâtre; après, il parle d'une autre infirmière qui accepte de lui ouvrir le plâtre et reprend ensuite le terme *la sergent*, cette fois-ci dans une construction disloquée,

⁹⁰

Blasco 1995:48.

⁹¹

Blanche-Benveniste *et al.*1990:180.

pour continuer à parler de la réaction de l'infirmière en chef devant le fait qu'on lui avait finalement ouvert le plâtre. Nous pensons qu'il s'agit ici d'un cas très clair de **maintien du thème**; la construction disloquée ne fait que reprendre un thème de conversation antérieurement donné. Les exemples 2 et 3 représentent le même type de comportement: les formes lexicales utilisées, *le sorcier* et *l'Inde* passent d'une fonction de complément non prépositionnel à une fonction d'associé au clitique sujet. Dans 13 cas sur 40, on passe d'un complément prépositionnel à une fonction de sujet, ce qui s'illustre dans les exemples suivants:

ex. (4) L1: un jour bon il part avec sa copine en moto - euh il va à Cassis et il passe **par la Gineste la Gineste** c'est un col euh un petit col euh entre Marseille et Cassis (JKL 16A, 524-526)

ex. (5) L1: cela veut dire à **Brive-la-Gaillarde** de dont j'ai l'honneur d'être euh un citoyen **Brive-la-Gaillarde** c'est dans le sud c'est presque à Toulouse (JKL 10A, 314-316)

ex. (6) L1: **pour trente francs** tu as cinquante mille dinars ... **trente francs ça** fait cinquante mille dinars (JKL 15B, 121-124)

Dans ces cas, il s'agit souvent d'une construction où l'élément disloqué est repris par la proforme *ce*. Une remarque concernant ces constructions s'impose: dans certains cas de reprise référentielle, comme nous le verrons ci-dessous à la page 39, le référent devient plus spécifique en passant d'une construction verbale à l'autre, et il y a une progression dans le processus de détermination; ici, par contre, il n'y a pas de progression. Blanche-Benveniste appelle les constructions de ce type, avec ou sans préposition, les cas de définition *a posteriori* qu'elle définit de la manière suivante: ces constructions contiennent deux parties, une première partie dans laquelle un lexème est mentionné après un verbe, et une deuxième partie où le même élément lexical se trouve devant une construction verbale du type *est*, *c'est* ou *c'est comme*. Selon Blanche-Benveniste, le rôle de la

deuxième partie est d'introduire une partie définitoire.⁹² Il nous semble que l'exemple 4. illustre bien un cas de définition *a posteriori*: *la Gineste* se trouve dans la première partie après le verbe *passer par* et dans la deuxième, ce terme est en position disloquée: *la Gineste c'est*. Ce qui suit fournit la définition de ce terme: *un petit col entre Marseille et Cassis*. Les cas 5 et 6 présentent un fonctionnement assez similaire; les informations que l'on donne après l'élément disloqué ne sont pas des définitions, mais il s'agit des précisions sur la nature de la forme lexicale disloquée: *Brive-la-Gaillarde - Brive-la-Gaillarde c'est dans le sud* (5) et *trente francs - trente francs ça fait cinquante mille dinars* (6).

La possibilité suivante est le passage d'un complément prépositionnel à un complément non prépositionnel. Notre corpus contient un seul exemple de ce type:

ex. (7) L1: cette année **dans mon groupe** il y en aura qui re - seront en seconde en première ... **ce groupe** de jeunes je les ai eus dès la sixième (JKL 7A, 120-121)

Le terme *groupe* est présent en CV1 en fonction de complément prépositionnel: *dans mon groupe*; en CV2, ce terme est repris en position disloquée, et sa fonction est complément non prépositionnel, plus précisément complément d'objet direct: *ce groupe je les ai eus*. Il est intéressant à noter que l'élément disloqué est au singulier alors que la proforme clitique qui le représente est au pluriel - cela nous semble s'expliquer par les propriétés sémantiques du terme 'groupe'. Nous n'avons pas repéré de cas de passage d'un complément non prépositionnel à un complément prépositionnel.

Au contraire de Blasco, nous n'avons pas rencontré de cas où un complément prépositionnel garde sa fonction dans les deux constructions verbales. Par contre, le corpus contient quatre (4) exemples de reprise référentielle dans lesquels le

92

Blanche-Benveniste 1993 = Blanche-Benveniste, C. 'Répétitions de lexique et glissement vers la gauche', *Recherches sur le français parlé* 12: 9-34., 25.

lexique garde sa fonction de complément non prépositionnel en passant d'une construction verbale à l'autre. Voici un exemple de cela:

ex. (8) L1: ils ont chanté ils ont dansé mais je veux dire il y a pas **les costumes**:
les costumes yougoslaves si tu veux **les voir** tu vas à Aix - aux Balkans
 (JKL 15B, 100-102)

Les costumes est complément non prépositionnel (COD) dans la première construction verbale et garde cette fonction aussi dans la construction disloquée. Dans la deuxième construction, un adjectif est ajouté à la forme lexicale: *les costumes yougoslaves*. Cela donne une précision au sujet des costumes, mais le référent reste toujours le même, il s'agit donc du maintien du thème.

Nous avons identifié dans le corpus JKL quatre (4) cas où l'on passe d'une fonction sujet à une fonction complément. Ce type de changement est illustré par l'exemple suivant:

ex. (9) L1: de Gaulle avait une avait une langue extrêmement extrêmement élaborée... **de Gaulle** était un manieur de de la langue mais euh **de Gaulle** on lui a attribué des choses comme ça (JKL 10B, 316-319)

Ici, *de Gaulle* occupe une fonction sujet dans la première construction verbale et une fonction d'associé au clitique complément indirect dans la deuxième construction. Ce type de cas se rencontre seulement une fois dans notre corpus; les autres cas sont des passages d'une fonction de sujet à une fonction de complément direct, ce qui nous fait penser que ce type de passage est rare; Blasco ne le mentionne pas.

Il existe un autre type de passage qui serait rare selon Blasco: le passage d'une fonction sujet à une fonction d'associé au clitique sujet. Blasco constate n'avoir repéré qu'un cas de ce type dans le corpus étudié⁹³. Nous avons cependant

93

Blasco 1995:51.

identifié 20 passages appartenant à cette catégorie dans le corpus JKL. Voici deux exemples:

ex. (10) et à ce moment-là elle la remit dans la terre **Gigia** et - elle partit en courant - personne n'avait- vu ce qui s'était passé **Gigia** elle n'avait pas planté cette fleur (JKL 19A, 78-81)

ex. (11) L1: il arrive un moment où la **kinésithérapie traditionnelle** - a atteint-euh a atteint son maximum elle peut plus rien faire ... **la kiné** elle est il y a un niveau où elle peut plus rien faire (JKL 16B, 379-386)

Dans ces deux passages, c'est le même locuteur (L1) qui répète la même forme lexicale dans les deux constructions verbales. De plus, on passe d'une fonction sujet à une fonction associé au clitique sujet dans les deux cas: *Gigia* et *la kinésithérapie traditionnelle* sont sujets de la phrase en CV1 et *Gigia* et *la kiné* associés au clitique sujet en CV 2. La répétition en général est un phénomène courant dans la langue parlée; Blanche-Benveniste traite ce sujet dans *Le français parlé: études grammaticales*⁹⁴. L'exemple 10. diffère d'autres exemples par le fait que L1 est ici une petite fille de sept ans dont la façon de parler pourrait être représentative de la langue des enfants; la dislocation est typique à la langue des enfants, comme le constate Calvé⁹⁵. D'ailleurs, dans l'exemple 10., *Gigia* se trouve en position disloquée dans les deux constructions verbales en passant de la dislocation à droite à la dislocation avant le verbe, ce qui produit un effet de chiasme qui peut être illustré de la manière suivante:

CV1: elle - **Gigia**

X

CV 2: **Gigia** - elle

⁹⁴

⁹⁵ Blanche-Benveniste *et al.* 1990:177.

Calvé 1985:232.

Observons ensuite les passages où il y a deux locuteurs différents⁹⁶.

ex. (12) L2: et le russe c'est pas trop difficile ?

L1: si le russe c'est très dur (JKL 4B, 64-66)

ex. (13) L1: c'était un une certaine catégorie sociale qui disait je boirais bien un verre de flotte jamais la marquise de truc-chmolle ni un ingénieur ni un cadre de n'importe quoi n'aurait employé ce terme-là...

L2: la marquise de truc-chmolle quand elle dit (?) qu'elle prend un verre de flotte est-ce qu'elle a conscience à ce moment-là euh d'être dans le registre familial (JKL 10B, 25-43)

Nous ne savons pas si Blasco avait pris en considération les constructions dans lesquelles la première construction verbale est produite par un locuteur et la deuxième par un autre, mais dans notre corpus, ce type de construction semble être assez courante. Le concept de "locuteur collectif" peut apporter quelques explications à ce sujet; ce phénomène conversationnel sera traité de manière plus détaillée dans le chapitre 2.4. La présence de deux locuteurs nous semble être l'une des explications possibles pour le passage d'une fonction sujet à une fonction d'associé au sujet: la répétition des paroles d'un autre locuteur est un phénomène caractéristique à la conversation⁹⁷.

Il existe des cas de reprise référentielle avec **changement de déterminant**: le référent devient plus spécifique lors du passage d'un déterminant moins spécifique à un déterminant plus spécifique.⁹⁸ Dans notre corpus, il y a neuf (9) occurrences de ce type de construction, qui constituent 14 % sur le nombre total des reprises référentielles. Nous avons constaté qu'il existe plusieurs possibilités de changement de déterminant: sur les 9 cas repérés dans le corpus, il y a quatre

⁹⁶

Ces exemples pourraient être considérés aussi comme représentatifs de la "répétition à deux locuteurs" traitée dans le sous-chapitre 2.4.

⁹⁷

⁹⁸ Blanche-Benveniste *et al.* 1990:177-178.

⁹⁸

Blasco 1995:49.

(4) cas où le déterminant passe de l'article indéfini *un / une / des* à l'article défini *le / la / les*, deux (2) cas où l'on passe de l'article indéfini *un* à l'adjectif démonstratif *ce*, deux (2) cas où l'article défini (*ici, la* et *les*) devient l'adjectif démonstratif (*ici, cette* et *ces*) dans la deuxième construction verbale, et, finalement, un (1) cas de *là de clôture*⁹⁹. Nous commencerons l'observation de ces structures par les passages de l'article indéfini à l'article défini.

ex. (14) L2: c'est: ces gens-là qui habitent ou il y a des Français qui s'installent aussi

L1: euh oui alors les Français ils s'installent - vous voyez pas c'est-à-dire que les grands immeubles souvent c'est des Chinois qui habitent là (JKL 1A, 153-157)

Dans l'exemple 14, le référent devient plus spécifique : on passe de la forme indéfinie *des Français* à la forme définie *les Français*. Le terme prend donc un "poids référentiel" mentionné par Blasco¹⁰⁰. L'exemple suivant représente le passage de l'article indéfini *une* (fille) à l'article défini *la* (fille) et l'exemple 16 illustre l'usage du *là de clôture*.

ex. (15) L1: euh quand je suis allé à Valréas samedi - on a amené une fille qui a la maladie de parkinson qui tremble tout le temps - et qui m'a dit - oh mais je te connais parce que je t'ai entendu raconter l'os - c'est une histoire africaine - euh: il y a quatre ans - et le seul fait que la fille elle m'ait dit ça - ça me remet complètement le conte en mémoire... (JKL 15A, 221-226)

ex. (16) L1: ... j'ai fait donc trois sujets en Finlande Jean Giono le voyageur immobile et
L2: mm
c'était ce sujet-là que j'ai fait à l'université de Jyväskylä mais j'ai fait la bande dessinée et

L2: ben que tu as x oui

euh un sujet sur la femme et ces deux sujets-là je les ai retravaillés pour les Pays-Bas (JKL 2A, 552-558)

⁹⁹

¹⁰⁰ Pour la définition, cf. la partie 1.4.3.2.1.

Blasco 1995:49.

L'exemple 16 représente notre unique cas de ce que Blasco appelle "là de clôtüre". La forme lexicale *sujets* présente en CV1 est reprise en CV2 dans une construction disloquée. Le *là* nous semble rendre l'élément disloqué bien défini.

Quelquefois, le locuteur utilise une construction disloquée pour marquer la sélection d'un sujet de discussion parmi plusieurs éléments possibles. Il nous semble que l'exemple suivant illustre bien cet usage:

ex. (17) L1: sinon je fais **du piano et du théâtre** - piano j'en fais euh à
L2: mm
peu près une heure par jour (JKL 4B, 184-186)

Dans cet exemple, le locuteur parle de ses passe-temps : *je fais du piano et du théâtre*. Après, il choisit l'un des deux éléments : le piano, qui est repris en fonction d'associé à la construction verbale en CV2. Cet usage semble confirmer la validité de l'hypothèse de Blasco selon laquelle la dislocation permet d'hierarchiser les données d'un énoncé. Blasco constate que la dislocation avant le verbe fonctionne comme un dispositif qui permet de reprendre en position d'associé au sujet un élément lexical chargé de tout son poids référentiel¹⁰¹. Les données attestées de notre corpus semblent confirmer cette hypothèse. Observons ensuite les éléments non donnés par le contexte.

2.2.2.2. Les éléments non donnés par le contexte

2.2.2.2.1. Remarques générales

Par les éléments "non donnés" par le contexte nous entendons ici les éléments disloqués qui ne sont pas *directement* issus du contexte antérieur dans leur forme lexicale et référentielle, c'est-à-dire tous les éléments disloqués ne correspondant

101

Blasco 1995:52.

pas aux critères de classement des reprises référentielles. Il est à noter qu'il ne s'agit pas ici d'éléments "nouveaux" du point de vue thématique; il existe toujours un lien quelconque entre l'élément disloqué et le contexte. Les éléments disloqués n'ayant pas été directement donnés par le contexte peuvent cependant entretenir des relations plus ou moins étroites avec des éléments du contexte antérieur, comme nous l'avons déjà constaté ci-dessus dans le sous-chapitre 1.4.3.3.. En ce qui concerne l'approche thématique, Barnes constate que l'élément disloqué peut être motivé par le contexte précédent, ce qui nous semble rapprocher l'étude de Barnes des études contextuelles¹⁰². Nous avons divisé les occurrences de ces éléments en quatre catégories différentes qui sont : reprise lexicale, reprise par lien sémantique, les formes lexicales de type *les gens* et autres. Ce classement est basé sur les catégories originales définies par Blasco.

Le nombre total des occurrences identifiées dans notre corpus et appartenant à cette catégorie s'élève à 122 cas, c'est-à-dire à 66 % sur le total de 186 occurrences de cas de dislocation des éléments lexicaux avant le verbe. Il s'agit donc d'un nombre presque deux fois plus élevé que celui des éléments disloqués donnés par le contexte. Observons ensuite les éléments non donnés.

2.2.2.2.2. La reprise lexicale

Nous avons identifié six (6) occurrences de ce type de constructions disloquées dans le corpus, ce qui représente un pourcentage relativement faible : 3 % sur le nombre total des occurrences de dislocation des éléments lexicaux avant le verbe, comme le montre le tableau 3 à la page 30.

ex. (18) L1: ... donc **ma meuf** ça veut dire ma femme - et ça veut dire ma copine
 - et vous aviez les petits mômes de huit ans dix ans - ah ben lui il est toujours avec sa meuf ou **ma meuf** elle est partie en vacances [rires dans le public]
 (JKL 11A, 8-11)

¹⁰²

Barnes 1985:111.

Dans cet exemple, la forme lexicale *ma meuf* est présente dans le contexte antérieur à la construction disloquée dans laquelle cette même forme lexicale est reprise en position sujet. Il n'est cependant pas possible de dire qu'il s'agit du même référent: en CV1, L1 explique le sens du terme à son public (il s'agit d'une conférence universitaire), et la forme lexicale *ma meuf* est utilisée ici dans le sens "une unité lexicale et sémantique de la langue française dont la signification est 'ma femme'", tandis que *ma meuf elle* réfère à la copine du "petit môme" qui est partie en vacances. Il est à noter que le locuteur "imite" la façon de parler des enfants de huit à dix ans d'âge, ce qui pourrait constituer une raison possible pour l'utilisation d'une forme disloquée: l'utilisation des constructions disloquées est caractéristique à la langue des enfants, comme nous l'avons déjà constaté dans le sous-chapitre 2.2.2.1..

2.2.2.2.3. La reprise par lien sémantique

Cette sous-catégorie représente un peu plus de la moitié des occurrences dans la catégorie des éléments disloqués non donnés par le contexte: nous avons identifié 96 cas de reprise par lien sémantique ou par relation d'inférence, qui constituent 39 % sur le total des éléments lexicaux disloqués, et 52 % sur le nombre total de 186 occurrences lexicales disloquées avant le verbe. Les exemples sont nombreux, et nous les avons classés selon les effets qu'ils produisent par rapport au contexte.

La reprise par lien sémantique ou par relation d'inférence est un concept très vaste qui regroupe plusieurs types de comportement de l'élément disloqué en rapport avec le contexte. Il nous semble que ces comportements ne peuvent pas être décrits uniquement du point de vue de la motivation pragmatique mentionné par Barnes. Nous commencerons l'analyse de ces différentes possibilités par les cas les plus nombreux dans notre corpus, c'est-à-dire par les reprises "simples" des éléments inférés à l'aide d'autres éléments appartenant au même domaine thématique. Nous avons identifié 76 constructions disloquées pouvant être classées

dans cette catégorie. L'exemple suivant illustre le comportement de ces constructions:

ex. (19) L1: eh bien et toi tu étais pas gêné en Finlande - quelque part [rire]...

L3: si un petit peu au départ pour comprendre pour comprendre: qu'il fallait boire trois tasses de thé à la fois - enfin trois tasses de café-euh quand on: quand on te reçoit ça (?) bon

L1: ça j'aurais x x aussi moi

L3: **les saucisses** comment il faut les prendre aussi mais enfin il y a assez peu de choses (JKL 9A, 526-537)

Dans cet exemple, l'élément disloqué *les saucisses* n'est pas mentionné dans le contexte précédent, mais en observant ce contexte, il est possible de trouver le lien sémantique qui connecte la construction disloquée au même domaine thématique que le discours précédent. Le sujet de conversation est ici les habitudes concernant la nourriture en Finlande et en France. L1 demande à L3 s'il n'a jamais été gêné en Finlande parce qu'il ne connaissait pas les habitudes du pays. L3 répond en donnant deux exemples: d'abord, il dit qu'il avait des difficultés pour comprendre qu'il fallait boire trois tasses de thé ou de café à la fois, ensuite, il donne l'exemple des saucisses: *les saucisses comment il faut les prendre*. Le premier exemple nous semble fonctionner comme un élément sémantique auquel l'élément disloqué peut être lié sémantiquement: *le thé* ou *le café* et *les saucisses* appartiennent au domaine thématique des "habitudes finlandaises concernant la nourriture". Voici un autre exemple pour illustrer la reprise par lien sémantique:

ex. (20) L3: la vaisselle c'est dans un quart d'heure

L1: mais **la machine elle** a pas l'air de marcher hein non elle fonctionne

L2: elle marche tout à fait - on te mettra tout ça dans la machine

L1: ah bon (JKL 9A, 398- 402)

Dans le cas du passage de conversation de l'exemple 20, l'élément disloqué, *la machine*, est clairement introduit par le contexte antérieur: le sujet de conversation est la vaisselle mentionnée par L3. Ce sujet de conversation a déjà

été mentionné avant les paroles de L3: L1 s'est proposée pour faire la vaisselle, ce que les autres participants n'ont pas accepté, vu que L1 se trouve être l'invitée. *La machine* renvoyant au lave-vaisselle est un terme qui n'a pas été donné tel quel dans le contexte, mais qui semble pourtant être un élément connu, défini. Il est très facile d'établir un lien sémantique entre les deux éléments lexicaux: *la vaisselle* présuppose en quelque sorte l'usage du terme *la machine*, et il est possible de dire que ces termes font partie du même domaine thématique, celui de "la vaisselle et les sous-thèmes concernant la vaisselle". Il nous semble que ce cas représente une construction où l'élément du contexte et le terme disloqué sont dans une relation que nous appelons, suivant l'exemple de Blanche-Benveniste¹⁰³, de "tout à partie": *la vaisselle* représente un thème général, le sujet de discussion, tandis que *la machine* nous semble être un sous-concept par rapport à la vaisselle. L'exemple suivant peut être utilisé pour clarifier cet argument:

ex. (21) L1: l'école primaire c'est: - il y a des acquisitions tout au long mais bon
les **grandes matières** c'est français mathématiques histoire géographie science
physique (JKL 18B, 29-32)

La relation de tout à partie se manifeste clairement dans ce passage: *l'école primaire* mentionnée dans le contexte antérieur à la dislocation semble être un concept plus général que le lexème disloqué *les grandes matières*. Les matières scolaires forment un sous-thème qui est choisi dans le cadre du domaine thématisé concernant l'école primaire. Nous avons repéré dans le corpus un exemple qui illustre la relation de tout à partie d'une manière "plus concrète" que les exemples 20 et 21:

ex. (22) L2: alors est-ce que tu peux me dire quelle critique tu aimerais formuler
envers ce petit plat
L3: aucune aucune...
L3: bah j'ai déjà formulé celle(s) que j'avais à formuler

103

Blanche-Benveniste 1990:83.

L2: l'estragon évidemment

L1: l'estragon [rire]

L3: ben **la feuille enfin les tiges** ça va pas trop hein (JKL 8B, 618 - 626)

Ici, le concept ou le thème plus général est l'estragon; il s'agit d'un sujet de discussion que L2 reprend: on a déjà parlé de l'estragon que L2 avait placé sur un plat pour faire joli, ce qui a été critiqué par L3. Dans la construction disloquée, L3 précise ses critiques en disant que ce sont les tiges d'estragon qu'il n'aime pas (*ça va pas trop*). Il mentionne la feuille et les tiges qui sont des parties concrètes de l'estragon.

Blanche-Benveniste constate qu'un élément lexical associé peut entretenir une relation sémantique avec un lexème verbal ou avec un autre élément lexical par association; la relation de "tout à partie" que nous venons d'illustrer par quelques exemples, est un exemple de ce type de relation¹⁰⁴. Il nous semble que la relation sémantique entre l'élément disloqué et le contexte peut exister aussi dans le sens inverse, c'est-à-dire de "partie à tout". Ce type de relation n'est pas mentionné par Blanche-Benveniste. Voici l'exemple que nous avons identifié dans le corpus:

ex. (23) L1: j'avais vu plusieurs kinés et eux les kinés déconseillent la mobilisation parce que cette mobilisation bon - c'est forcer sur **l'articulation** bon alors **ton genou** ça fait pas tellement longtemps qu'il s'est repo qu'il s'est reposé de de son accident (JKL 16A, 229-232)

Il nous semble que le terme *l'articulation* présent dans le contexte antérieur à la dislocation fonctionne comme un élément sémantique lié à l'élément disloqué *ton genou*; *l'articulation* peut être considéré comme une terme qui présuppose *le genou*. L'articulation est un sous-concept du genou: ceci nous fait penser qu'il s'agit d'une relation de "partie à tout". Les exemples de ce type ne sont pas nombreux dans le corpus; il n'est donc pas possible de faire des conclusions plus générales à partir de l'observation de cet exemple.

104

Ibid.

Quelquefois, l'élément disloqué entretient une **relation d'opposition** avec un élément du contexte antérieur, comme nous l'avons déjà mentionné dans le sous-chapitre 1.4.3.2.2. . Nous avons repéré 10 cas de ce type dans le corpus JKL, ce qui constitue environ 11 % sur le total de 96 cas de reprise par lien sémantique. Il y a deux possibilités: premièrement, il existe des cas où l'élément disloqué s'oppose à un élément du contexte qui, lui, ne se trouve pas dans une position disloquée. Deuxièmement, deux constructions disloquées peuvent être en relation d'opposition entre elles. Voici quelques exemples:

ex. (24) L1: on a été accueilli par des par le conseiller général - j'ai logé chez le conseiller général avec-euh l'organisateur sinon **les enfants ils étaient** accueillis dans des familles - donc des familles de sportifs - et: **les adultes** étaient à l'hôtel (JKL 15B, 39-43)

ex. (25) L1: nous on connaissait personne tous les deux quand on y est allé on connaissait **nos jeunes** quoi - ils étaient huit - mais **les autres jeunes on les** connaissait pas (JKL 15B, 143-145)

ex. (26) L1: c'était une fois une petite fille qui s'appelait - hm - Gigia et elle avait trois trois petites sœurs - hm il y **en avait une qui s'appelait** - hm -
L2: comment s'appelait-elle ?

L1: **Tulipe l'autre elle s'appelait Rosa** et l'autre elle s'appelait hmm - Vigie (JKL 19A, 3-9)

Tous les trois passages représentent des cas qui appartiennent à la première possibilité d'opposition: un élément disloqué est opposé à un élément du contexte qui n'est pas en position disloquée. Les éléments opposés sont marqués en caractères gras. Dans le passage 24, L1 parle de différentes possibilités de logement du groupe des handballeurs lors du voyage en Yougoslavie. Les enfants et les adultes n'avaient pas le même type de logement: les enfants logeaient dans des familles et les adultes à l'hôtel. Ce contraste est exprimé à l'aide d'une construction disloquée. L'exemple 25, produit par le même locuteur que

l'exemple précédent, est très similaire au premier exemple. Ici, L1 parle des jeunes handballeurs français venant de plusieurs équipes et ayant participé au voyage en Yougoslavie. L1 utilise une construction disloquée précédée par *mais* pour opposer les jeunes qu'elle et son copain connaissaient aux autres jeunes qu'ils ne connaissaient pas. L1 dit d'abord: *on connaissait nos jeunes quoi* et continue ensuite: *mais les autres jeunes on les connaissait pas*. La structure de la construction rappelle l'effet de miroir mentionné par Blasco¹⁰⁵; ici, il n'y a pas de préposition, mais les structures de l'exemple donné par Blasco et de l'exemple 25 sont relativement proches:

j'ai goûté à l'alcool à l'herbe - à la drogue j'y ai jamais touché (Oral / Blasco 1995:55)

on connaissait nos jeunes quoi - mais les autres jeunes on les connaissait pas

verbe + complément non disloqué <-> complément + verbe

La structure de ces constructions est similaire: verbe + complément non disloqué <-> complément + verbe, ce qui donne l'effet d'un reflet de miroir: l'ordre de la première construction *verbe + complément* est inversé dans la deuxième construction.

Finalement, l'exemple 26 est un peu différent. Ici, il s'agit du début d'une petite histoire inventée par L1, petite fille de sept ans. Elle commence l'histoire en inventant les prénoms des personnages principaux de son histoire. Les sœurs de Gigia s'appellent Tulipe, Rosa et Vigie. Rosa et Vigie sont opposées à Tulipe par la construction disloquée. L'élément du contexte lié de manière sémantique aux éléments disloqués est représenté ici par le passage suivant: *il y en avait une qui s'appelait - hm - - Tulipe* et la construction disloquée opposée à ce passage est la suivante: *l'autre elle s'appelait Rosa et l'autre elle s'appelait hmm - Vigie*. Cet exemple, comme les deux précédents, oppose donc un élément disloqué à un élément non disloqué donné dans le contexte.

105

Blasco 1995:55.

Le deuxième type de construction en relation d'opposition que nous avons identifié dans notre corpus est le cas où il y a un contraste entre deux constructions disloquées. Le passage suivant illustre ce comportement:

**ex. (27) L1: la philosophie du droit ... c'est très proche de la sociologie du droit
mais la sociologie du droit c'est un instrument scientifique**

Ici, ce sont deux disciplines universitaires qui sont opposées au moyen de la dislocation. La structure de la construction est du type suivant: *A c'est Y mais B c'est Z*. Les dislocations en *N c'est* sont souvent utilisées pour les définitions, comme nous l'avons constaté dans le sous-chapitre 2.2.2.1., et la dislocation a, dans ces cas, un caractère presque obligatoire¹⁰⁶. Ici, deux "constructions à définition" sont opposées.

En outre, nous avons remarqué que certaines de ces constructions servent à juxtaposer deux éléments lexicaux à l'intérieur d'un domaine thématique plutôt que de les opposer. La juxtaposition se rapproche de la relation d'opposition, mais nous utiliserons ce terme uniquement dans les cas où les éléments ne sont pas nettement opposés.

**ex. (28) L3: alors à votre avis on a vu que les betteraves étaient encore vivantes
mais est-ce que quand elles sont quand c'est cuit**

L1: ça a l'air d'être dur est-ce que les carottes par exemple quand elles sont cuites
sont encore vivantes (JKL 8B, 100-104)

**ex. (29) L1: alors ma mère elle attendait dehors oh eh mais c'est pas possible
alors de temps en temps elle jetait un coup d'œil elle se faisait jeter par la par
l'infirmière [rire] et tout vous avez pas le droit de rentrer dans cette salle mais oui
mais mon fils il devait sortir à dix heures et demie et là il est midi il est toujours
pas sorti (JKL 16A, 289-295)**

106

Barnes 1985:15.

Dans le cas des exemples 28 et 29, il nous semblerait inapproprié d'utiliser le terme *opposition* ou le terme *contraste* pour décrire la relation sémantique qui existe entre l'élément disloqué et l'élément du contexte auquel il est lié. L'exemple 28 représente un cas de juxtaposition des termes suivants: *les betteraves* et *les carottes*. La même question est posée pour les carottes et les betteraves: est-ce qu'elles sont encore vivantes quand elles sont cuites ? Il n'y a donc pas de relation de contraste entre les deux éléments; s'il y en avait une, on pourrait dire par exemple que *les betteraves quand elles sont cuites elles sont encore vivantes. Les carottes, par contre, elles ne le sont pas*. L'exemple 29 ressemble à la situation où deux constructions verbales sont opposées au moyen de la dislocation. Il ne s'agit pourtant pas de cela, comme les deux éléments disloqués *ma mère* et *mon fils* ne sont pas opposés dans ce cas. Ces termes appartiennent au même domaine thématique; il y a donc un lien sémantique entre ces termes. Nous proposons de parler, dans les cas de ce type, d'une **relation de juxtaposition**.

Le type suivant de reprise par lien sémantique à analyser est ce que Blasco appelle **la relation dérivationnelle**. Dans ces cas, on peut considérer l'élément disloqué comme dérivé d'un élément du contexte antérieur. Notre corpus contient six (6) cas de reprise par lien sémantique en relation dérivationnelle avec le contexte. Voici quelques exemples:

ex. (30) L1: ben si tu veux la responsabilité c'est pas vraiment grisant dans la mesure où tu fais les bon **une grosse bibliothèque** tu tu fais les plannings tu organises les réunions tu et cetera ... mais en fait-euh **la responsable d'une grosse bibliothèque elle** s'occupe de la bonne gestion c'est-à-dire que tout tourne (JKL 4A, 354-363)

ex. (31) L1: il y a des écoles privées euh avec un langage qui était extrêmement euh académique - extrêmement châtié - le **le boarding school english** quoi - et ce qui - il y a un phénomène qui s'est passé au cours des années soixante c'est que **les élèves des boarding schools ils** faisaient tout pour ne plus avoir cet accent-là (JKL 11A, 130-135)

Dans ces deux premiers exemples, il s'agit des cas de dérivation très similaires: l'élément du contexte étant à la base de la dérivation est un nom qui désigne un établissement ou une institution dans les deux passages: *une grosse bibliothèque, le boarding school english*. Quant à l'élément disloqué, dérivé de ce terme, il désigne dans les deux cas 'une personne qui fait quelque chose dans cet établissement': *la responsable d'une grosse bibliothèque, les élèves des boarding schools*. Ces exemples sont très similaires à l'exemple de Blasco (*le garage - le garagiste il...*) donné dans le sous-chapitre 1.4.3.2.2.. Passons ensuite à l'observation d'autres cas avec relation dérivationnelle.

ex. (32) L1: on a parfois des espèces de: d'entre deux qui sont des réappropriations - de contes: qui existent - dans une tradition écrite ou orale mais qu'on s'est : - approprié complètement - bon par exemple: il y en a au moins deux - qui sont **des contes soufis** des: **les soufis** ce sont des des gens qui donnaient un enseignement religieux par le conte (JKL 15A, 162-167)

ex. (33) L1: ... alors je vais te raconter **le protocole opératoire** - alors et **l'opération** au lieu de durer deux heures elle a duré quatre heures (JKL 16A, 285-287)

Le terme disloqué, c'est-à-dire *les soufis* est dérivé du terme *soufis* utilisé comme adjectif et se trouvant dans la première construction verbale dans l'exemple 32. Le deuxième exemple (33) représente le même type: le terme disloqué *l'opération* peut être considéré comme ayant été dérivé du terme *opératoire*. Observons ensuite les cas de dérivation à partir d'un verbe:

ex. (34) L1: et puis alors je soulève le drap - courageusement [rire] et puis je sais pas bon **on m'avait plâtré la jambe** mais je trouvais que **le plâtre** il était mal mm il me semblait qu'il faisait un angle - si tu veux inversé (JKL 16A, 240-244)

ex. (35) L1: ...je crois que les gens qui **rigolent** le plus sont des gens qui sont profondément sérieux - angoissés et sérieux

L2: tu crois ?

L1: oui oui

L2: et ce serait pour couvrir un peu

L1: **le rire voyons le rire** c'est pour couvrir-euh (JKL 2B, 185-191)

Dans les passages 34 et 35 présentés ci-dessus, ce sont les verbes qui sont à la base des éléments disloqués en relation dérivationnelle: le verbe *plâtrer* se trouvant dans le contexte antérieur à la construction disloquée présuppose *le plâtre*, et le verbe *rigoler* présuppose *le rire* dans l'exemple 35. Ces deux passages sont les seuls cas identifiés dans notre corpus. Il nous semble que les exemples 32, 33, 34 et 35 pourraient être appelés des cas de dérivation lexicale. Observons ensuite les reprises par lien sémantique pouvant être classées dans les "systèmes d'emboîtement". Dans le corpus JKL, il y a trois (3) cas de ce type, ce qui constitue un nombre assez faible. Voici les cas que nous y avons repérés:

ex. (36) L1: oui mais enfin j'aborde la philosophie

L2: oui et ça se fait à quelle fac ?

...

L1: c'est Paris deux - Assas

L2: **ah c'est Assas ah c'est Assas** [rire]

L1: mais - euh c'est pas la même chose parce que **Assas les premières années d'Assas bon c'est très euh c'est très fasciste très très à droite mais en troisième cycle: c'est pas tout à fait la même chose** (JKL 3B, 26-36)

ex. (37) L1: quand tu vois ça à Rome tu penses que c'est un truc fasciste - et en fait tu comprends comment **Mussolini son architecture elle** est issue directement de Victor-Emmanuel trois (JKL 8B, 245-248)

ex. (38) L1: les activités que je fais ne sont pas avec les mêmes amies - enfin **le théâtre l'ami(e) avec lequel laquelle je le fais** n'est pas dans mon école (JKL 4B, 625-629)

Dans ces passages, le premier élément de la construction disloquée sert en quelque sorte de cadre préalable au reste de l'énoncé: dans le passage 36., le sujet de conversation est la faculté de Paris II, rue d'Assas, et ce terme est placé juste devant la construction disloquée *les premières années d'Assas c'est...*; le premier élément semble donc former un cadre plus large à l'intérieur duquel on peut choisir un autre sujet de conversation plus précis, comme *les premières années*

d'Assas. Le terme *emboîtement* décrit bien la situation: un élément ayant une valeur plus générale est placé devant un élément plus précis appartenant au même domaine sémantique. Tous nos trois exemples représentent des cas où il y a deux niveaux d'emboîtement, mais il pourrait y avoir plusieurs niveaux, comme dans l'exemple suivant donné par Blasco: *mon frère sa moto le guidon il est cassé*. Le processus d'emboîtement peut être illustré par l'"escalier" suivant; l'exemple 1 à trois niveaux est celui donné par Blasco, l'exemple 2 a été repéré dans le corpus JKL:

ex.1. niveau 1: mon frère
niveau 2: sa moto
niveau 3: le guidon il est cassé

ex.2. niveau 1: Mussolini
niveau 2: son architecture elle est issue directement ...

A partir des exemples repérés, nous pouvons dire que les cas de système d'emboîtement très compliqués ne semblent pas être présents dans notre corpus. Le lien sémantique entre les éléments ne peut pas toujours être facilement trouvé dans ces constructions à deux niveaux d'emboîtement: *Mussolini* ne présuppose pas forcément l'architecture, et *le théâtre* ne fait pas directement penser à une amie; cette difficulté de rétablissement de la relation de présupposition entre les éléments emboîtés est mentionné par Blasco¹⁰⁷.

Finalement, nous avons identifié un cas pouvant être considéré comme représentant la catégorie de "mise en liste" dans le corpus JKL:

ex. (39) L1: **maths** je faisais mes exercices régulièrement - **physique tout ça** on peut pas y échapper (JKL 4B, 598-599)

Le sujet de conversation de ce passage est le programme d'études de L1. Elle parle de différents cours qu'elle suit à l'école en expliquant les différentes

¹⁰⁷

Blasco 1995:54.

matières scolaires dont les éléments lexicaux *maths* et *physique tout ça* font partie. Ici, ces matières sont données l'une après l'autre, comme dans une liste ou une énumération. Le deuxième élément, *physique tout ça* se trouve en position disloquée. A partir de cet unique exemple repéré dans le corpus JKL, il nous semble très difficile de faire des conclusions plus générales sur l'usage des constructions disloquées avec un effet de "mise en liste". Dans le sous-chapitre suivant seront observés les cas de dislocation des formes lexicales du type *les gens*.

2.2.2.2.4. Les formes lexicales du type *les gens*

Le nombre de cas de dislocation appartenant à cette catégorie reste faible dans notre corpus: nous n'y avons repéré que sept (7) cas de dislocation d'un élément du type *les gens*, *les mecs*, etc., ce qui représente environ 3% des éléments lexicaux disloqués avant le verbe. La quasi totalité des occurrences, 6 sur 7, sont du type *les gens*; le septième cas est du type *le mec il*.

Les exemples de ces constructions identifiés dans notre corpus ne semblent pas confirmer entièrement la validité de l'hypothèse de Blasco; Blasco constate que ces éléments de valeur générique se rencontreraient assez systématiquement en position disloquée sans jamais avoir été mentionnés dans le contexte antérieur. En outre, aucun élément du contexte antérieur ne permettrait de prévoir l'emploi de ces éléments.¹⁰⁸ Sur les 7 cas repérés, seulement un cas nous semble correspondre parfaitement à ces critères. Nous pensons que, dans le cas de notre corpus, il serait plus approprié de dire que le lexème *les gens* semble se rencontrer assez souvent dans une position disloquée sans mention précédente, sans que sa valeur soit toujours générique. Nous observerons le comportement de ces formes disloquées à l'aide des exemples suivants.

¹⁰⁸

Blasco 1995:55-56.

ex. (40) L1: dans tout ce qui est bénévolat c'est difficile si tu veux d'avoir des gens euh - motivés tu comprends c'est pas comme dans un boulot salarié où **les gens** n'ont ils font leur boulot **ils** ont leur salaire (JKL 4A, 380-384)

Cet exemple nous semble être le seul représentant d'une dislocation de la forme lexicale *les gens* de valeur générique. Le lexème *des gens* mentionné dans le contexte antérieur ne présuppose pas l'élément disloqué; le référent de cette construction n'est pas le même que celui de l'élément disloqué: il s'agit "des gens motivés pour faire un travail bénévole", tandis que la forme *les gens* en position disloqué réfère à tous les gens qui ont un boulot salarié. Il est donc possible de dire que cet élément a une valeur générique et qu'il n'a pas été mentionné auparavant. Passons ensuite à l'observation des éléments sans valeur générique.

ex. (41) L1: disons qu'il y a de plus en plus d'Asiatiques quand même - il y a de plus en plus en L2: mm mm
plus d'Asiatiques et par contre vous faites cent mètres - vous arrivez sur le boulevard de Belleville - là où vous avez le marché - euh deux fois par semaine et là sur le boulevard - c'est le quartier arabe **quoi les gens qui connaissent Alger ou Tunis** ils disent on a pas besoin d'aller euh en Afrique du nord c'est là tout est là [rire] (JKL 1A, 202-205)

ex. (42) L1: on était à Mill Valley ... c'est le coin résidentiel de San Francisco - et /où il y, oui/ beaucoup de gens viennent là pour avoir la paix justement pour fuir un peu San Francisco L2: oui
qui est un un - un coin où il y a trop de monde trop de passage et **les gens qui**
L2: mm
viennent là ils n'ont qu'une idée c'est d'être chez eux et qu'on leur fiche la paix (JKL 7B, 275-285)

Dans l'exemple 41, le sujet de conversation est le quartier de Belleville et ses habitants de nationalités différentes. L'élément disloqué n'a pas été mentionné avant, mais il peut en quelque sorte être présupposé par le contexte: le lexème *le quartier arabe* nous semble être une base suffisante pour faire un lien sémantique, quoique assez "relâché", entre le contexte et l'élément disloqué *les*

gens qui connaissent Alger ou Tunis. De plus, *les gens* ne peut pas avoir de valeur générique ici, vu le fait que son référent est déterminé par la phrase relative *qui connaissent Alger ou Tunis*; il s'agit donc d'un groupe de gens limité auquel n'appartiennent que les personnes qui connaissent ces deux villes.

L'exemple 42 représente une situation semblable, mais ici, l'élément disloqué a déjà été donné par le contexte antérieur dans la phrase *beaucoup de gens viennent là pour avoir la paix*. La construction disloquée *les gens qui viennent là ils n'ont qu'une idée c'est d'être chez eux et qu'on leur fiche la paix* montre clairement qu'il ne s'agit pas d'une forme de valeur générique; comme dans l'exemple précédent, la phrase relative *qui viennent là* limite le référent du lexème *les gens* à un groupe bien défini.

La généralité et la "non généralité" des éléments disloqués des exemples 40, 41 et 42 est encore confirmée par le test de *Lequel ?* présenté par Georges Kleiber dans son étude sur l'article *le* générique. Ce test permet d'identifier les SN génériques. Selon Kleiber, lorsque le sujet nominal est générique, il exige une identification directe de son référent. Si l'identification d'un référent générique est indirecte, la question *Lequel ?* obtient une réponse, ce qui veut dire que l'élément n'est pas générique. Par contre, lorsqu'il s'agit d'un élément générique, la question devient inadéquate.¹⁰⁹ Ce test confirme que dans le cas de l'exemple 40, il s'agit d'un élément générique, et que dans les cas 41 et 42, il ne s'agit pas des éléments génériques: les réponses respectives à la question *lesquels?* seraient les suivantes: pour l'exemple 40, pas de réponse (*les gens ils font leur boulot ils ont leur salaire - *Lesquels ?*), et pour les exemples 41 et 42, *Lesquels ? Les gens qui connaissent Alger ou Tunis et Les gens qui viennent là*. Observons ensuite le cas de dislocation du type *les mecs*.

¹⁰⁹

Kleiber 1990 = Kleiber, G. *L'article LE générique*. La généralité sur le mode massif. *Langue et Cultures*, 23. Genève, 31.

ex. (43) L3: quand tu vois des types de trente-cinq ans ou de trente ans qui sont qui sont obligés de commencer à apprendre qu'est-ce que c'est qu'un restaurant qu'est-ce que c'est que: des huîtres qu'est-ce que c'est que ci qu'est-ce que c'est que ça ça fait un peu curieux quoi

L2: mais non ça fait pas curieux c'est tout simplement que ça veut dire

L1: non mais non

L3: ça fait curieux

pour les autres

L2: pour les Français peut-être

L1: mais non tu dis ça parce que (?) ça veut dire tu comprends très bien le mec il a jamais eu bouffé d'huîtres (JKL 9A, 490-501)

L'analyse de cet exemple s'est avérée plus difficile que celle des exemples donnés ci-dessus. Premièrement, il s'agit ici d'une construction où l'élément disloqué est au singulier alors que les exemples donnés par Blasco étaient tous au pluriel. L'élément disloqué *le mec* réfère cependant en principe à n'importe quel 'mec' qui n'a 'jamais eu bouffé d'huîtres', ce qui pourrait faire penser qu'il s'agit d'un élément de valeur générique. Les critères de classement posés par Blasco nécessitent aussi que l'élément ne puisse pas être présupposé par le contexte. Ici, ce critère n'est pas réalisé: *le mec* peut être inféré par le contexte antérieur à l'aide du passage suivant : *quand tu vois des types de trente-cinq ou de trente ans qui sont qui sont obligés de commencer à apprendre qu'est-ce que c'est qu'un restaurant*. Il n'est pas difficile de voir le lien sémantique entre ces deux constructions: un "mec" qui n'a jamais mangé d'huîtres doit apprendre ce qu'est un restaurant.

Les observations faites ici donnent quelques explications sur le comportement des éléments disloqués de type *les gens* dans le cas de notre corpus. Vu le nombre faible des occurrences attestées, nous ne pouvons pourtant pas tirer des conclusions sûres sur l'usage général de ces constructions. L'étude plus approfondie de la question nécessiterait l'analyse d'un corpus plus vaste.

2.2.2.2.5. Les autres cas

Notre corpus contient au total 13 cas particuliers de dislocation qu'il nous semble difficile à classer dans les catégories présentées ci-dessus pour de différentes raisons. Ces cas constituent environ 5 % du nombre total des dislocations lexicales. Il s'agit, dans tous les cas, des éléments qui se rencontrent en position disloquée sans jamais avoir été mentionnés auparavant. Il nous semble que dans la plupart des cas, il s'agit des tours fréquents chez certains locuteurs dans lesquelles la dislocation semble être presque obligatoire. Les exemples suivants illustrent ces constructions:

ex. (44) L1: ce sont des hôtessees - des hôtessees qu'on

L2: qui vont servir à boire ou pas [rire]

L1: [rire] l'ennui c'est qu'on est
venu à un vernissage où il y avait pas de boissons (JKL 2A, 105-108)

ex. (45) L1: oui oui le problème c'est que si tu veux tout ce qui est études se fait
tout de même dans des cadres assez scolaires et cetera (JKL 4A, 74-75)

Ces constructions nous paraissent être assez courantes dans la langue parlée en général, ce qui leur donne un caractère un peu spécial par rapport aux autres types de constructions disloquées. Les éléments lexicaux disloqués, *l'ennui* et *le problème*, n'ont pas été mentionnés auparavant et ils ne peuvent pas non plus être inférés à l'aide du contexte précédent. Il nous semble donc qu'il s'agit dans ces cas des expressions dont l'usage est courant et ne demande pas d'explications supplémentaires. *Le problème c'est que...* nous semble être une structure lexicale souvent utilisée. La validité de cette hypothèse peut être renforcée par les observations de Barnes sur le même sujet: selon elle, le tour *le problème c'est (que)* se rencontre fréquemment en position disloquée¹¹⁰. Même notre corpus contient six (6) constructions disloquées où cette forme lexicale est utilisée. Il y

110

Barnes 1985:57.

a deux occurrences de *l'ennui c'est que...* sur les 13 occurrences appartenant à la catégorie "les cas particuliers". Nous pensons que l'usage de cette forme s'explique par la même raison que celui de la forme *le problème c'est que...*. Passons ensuite à l'observation de deux autres cas:

ex. (46) L1: oui enfin l'idéal ce serait de travailler toujours dans une grande salle (JKL 4B, 312-313)

ex. (47) L1: mais je crois que l'essentiel c'est d'arriver à: - à en motiver un certain nombre si tu veux (JKL 7B, 673)

Ces exemples ressemblent fortement aux passages 44 et 45, et nous pensons que l'explication que l'on peut fournir pour leur usage est la même que pour les deux exemples précédents. *L'idéal c'est* et *l'essentiel c'est* sont des tournures de phrases assez courantes aussi, ce qui explique l'usage de ces termes en position disloquée sans mention précédente. Il est à noter que l'usage de ces expressions peut éventuellement être plus courant chez un locuteur que chez un autre; il peut parfois s'agir d'un "tic" chez le locuteur.

Nous avons repéré dans le corpus JKL deux cas de dislocation qui ne trouvent pas d'explication possible dans les catégories présentées ci-dessus. Voici un exemple:

ex. (48) L1: alors j'avais essayé de mettre sur les petits papiers un peu tous les - les chapitres - de leur vie si tu veux - euh là par exemple X-euh sort en

L2: mm

boîte tous les samedis

L3: **Marc il est méchant il x**

L2: attends on enregistre alors

L1: on enregistre tu vois alors... (JKL 7A, 163-169)

Nous avons repéré dans notre corpus deux cas de dislocation dans lesquelles l'élément disloqué réfère au contexte extralinguistique. L'exemple 48 présente l'une de ces deux constructions. Dans ce passage, la construction disloquée *Marc il est méchant* produit par L3, qui, selon les informations données sur la fiche

descriptive, est un petit garçon de 7 ans, n'a pas de lien sémantique avec le contexte. Le sujet de conversation est le groupe de jeunes d'aumônerie et leurs activités racontées par L1, et *Marc* n'a jamais été mentionné comme étant une personne appartenant à ce groupe ou ayant un lien quelconque avec le sujet de discussion. Cela veut dire que l'élément disloqué ne peut en aucun cas être considéré comme un élément donné par le contexte. L3 ne participe pas à la conversation, mais il intervient deux fois pendant l'enregistrement. L'énoncé de L3 doit donc être basé sur ses connaissances extralinguistiques, et aussi sur celles de L1 et de L2. Les connaissances extralinguistiques des locuteurs sont impossibles à analyser, mais leur importance dans l'explication des usages possibles des constructions disloquées ne peut pas être ignorée.

2.2.3. La dislocation après le verbe

Notre corpus contient au total 59 cas de dislocation d'éléments lexicaux à droite, après le verbe, qui constituent 24 % sur le total de 245 occurrences d'éléments lexicaux disloqués. Il s'agit dans ces constructions d'un rappel lexical, sémantique et syntaxique, comme nous l'avons déjà mentionné dans le sous-chapitre 1.4.3.2.3.; l'élément disloqué à la droite du verbe est donc toujours connu, donné par le contexte. Il est possible de diviser les cas de dislocation après le verbe en catégories selon le type de construction. Nous avons classé les occurrences attestées dans notre corpus en trois catégories. La première catégorie est formée par les constructions dans lesquelles l'élément disloqué garde la même fonction syntaxique lors du passage de la CV 1 à la CV 2, et la deuxième catégorie par les occurrences avec changement de fonction syntaxique de l'élément disloqué. La troisième catégorie regroupe les occurrences sans le type de glissement lexical rencontré dans les catégories précédentes. Cette troisième catégorie contient également les éléments disloqués à droite qui sont connus grâce aux connaissances extralinguistiques des locuteurs. Observons maintenant les occurrences appartenant à ces catégories de manière plus détaillée.

Nous avons repéré au total 19 cas de dislocation appartenant à la première catégorie. Il s'agit des constructions disloquées où le lexique "glisse" de la première construction verbale à la deuxième en gardant la même fonction syntaxique. Comme l'a constaté Blasco, il s'agit généralement des éléments en fonction de complément prépositionnel ou non prépositionnel qui gardent leur fonction en passant d'une construction verbale à l'autre.¹¹¹ Ici, les cas où l'on passe d'un complément non prépositionnel à un complément prépositionnel ou vice versa seront considérés comme des cas sans changement de fonction, vu que l'élément reste toujours en position de complément. Observons ce type de dislocation après le verbe à l'aide des exemples suivants:

ex. (49) L1: ... que tout tourne que **les comptes** soient faits c'est pas moi qui **fait les comptes** si tu veux mais je m'organise (JKL 4A, 363-365)

ex. (50) L1: elle joua un peu avec elles puis **elle repartit sur sa route** [...] elle trouvait s **ça** vraiment amusant **cette route** - et puis elle repartit encore plus loin (JKL 19A, 21-29)

ex. (51) L1: il y a beaucoup de **gitans** qui vendaient des: enfin tu **les vois les tsiganes** quoi (JKL 15B, 28-29)

ex. (52) L1: alors ils m'ont mis en pension - chez **les jésuites**

L2: mm

L2: tu me mens

L1: non je te mens pas [rire]

L2: et alors qu'est-ce que tu en as pensé

L1: qu'est-ce que j'en ai pensé **des jésuites** ? (JKL 3A, 4-10)

Dans les passages 49 et 50, les éléments lexicaux *les comptes* et *sa route* se trouvant en position de complément en CV 1 sont disloqués après le verbe en CV2. Leurs fonctions n'y changent pas: *les comptes* et *cette route* sont des

111

Blasco 1995:57.

compléments d'objet direct. Dans le passage 50, le caractère "connu" de l'élément disloqué est encore renforcé par l'utilisation de l'expression *cette route*. Le passage 51 est un cas similaire aux cas 49 et 50 en ce qui concerne les fonctions syntaxiques : la fonction de complément est gardée dans les deux constructions verbales. Le référent est le même malgré les termes lexicaux différents: *gitans* et *tsiganes* sont synonymes.

En ce qui concerne le passage 52, la forme lexicale *les jésuites* se trouve en fonction de complément dans les deux constructions verbales. Dans cet exemple, il y a deux locuteurs, et la question de L2 se trouve répétée par L1. Il s'agit dans ce passage du double marquage d'une même fonction syntaxique; rappelons ici que la dislocation après le verbe ne permet pas les constructions disloquées sans préposition du type suivant : **qu'est-ce que j'en ai pensé les jésuites*. Passons ensuite à l'observation des cas où l'élément lexical garde sa fonction de sujet en glissant à la droite du verbe.

ex. (53) L1: **Gigia** cria mais elle parle mais elle parle je veux la remettre dans la terre - et - à ce moment - là **elle** la remit dans la terre **Gigia** (JKL 19A, 77-79)

ex. (54) L1: moi le prix que je vous ai communiqué c'est le prix de location hein - **le prix de vente c'est neuf mille**

L2: oui

L2: oui oui ah oui oui - oui évidemment c'est ça il me semblait que au téléphone c'est ce que vous m'aviez dit hein

L1: c'est ça c'était **neuf mille le prix de le prix de vente** (JKL 1B, 226-233)

Blasco écrit au sujet des constructions disloquées à droite qu'elle n'a jamais rencontré d'exemple où un élément lexical en fonction de sujet en CV1 passerait à une autre fonction sujet en CV 2. Pour illustrer ce cas imaginaire, elle donne l'exemple suivant: *la voiture est arrivée à toute vitesse et elle a heurté le piéton*

la voiture.¹¹² Notre corpus ne contient pas de cas tout à fait équivalent; dans les occurrences repérées dans notre corpus, il s'agit des cas où l'élément lexical en fonction sujet se trouvant en CV1 est plus "éloigné", c'est-à-dire qu'il n'est pas immédiatement dans le contexte antérieur à la dislocation. L'exemple 53 représente un cas de ce type: *Gigia* sujet en CV1 ne se trouve pas tout à fait à côté de la construction disloquée *elle - Gigia*.

Le passage 54 représente un cas un peu différent: l'élément disloqué *le prix de vente* qui est en position de sujet dans les deux constructions verbales se trouve déjà dans une construction disloquée avant le verbe en CV1: *le prix de vente c'est neuf mille*. La même construction est reprise "dans le sens inverse" en CV2 pour rappeler le prix de vente qui est le sujet de conversation: *c'était neuf mille le prix de vente*. Le caractère de rappel de cette construction nous semble encore renforcé par l'usage de la forme verbale au passé *c'était*.

Comme nous l'avons déjà constaté dans le sous-chapitre 1.4.3.2.3., les cas où la fonction syntaxique change lors du passage de la CV1 à la CV2 sont plus rares que les cas où la fonction syntaxique reste la même mais possibles. Nous avons repéré au total 17 cas de ce type dans le corpus JKL, ce qui représente un nombre presque aussi élevé que celui des constructions sans changement de fonction syntaxique. La conclusion que nous pouvons tirer de cela est que les deux types de construction semblent être d'une fréquence presque identique dans ce corpus particulier, ce qui ne permet pas de faire des conclusions d'ordre plus général. Le comportement des constructions avec changement de fonction syntaxique est illustré par les passages suivants.

ex. (55) L2: j'aurais dû ... prendre de l'estragon frais ... mais tu comprends pour prendre l'**estragon frais** faut que je me mette à genoux ... que je me penche en avant et que Marc me tienne les jambes...

L1: mais quoi il est où **cet estragon** ? (JKL 9A, 629-641)

112

Blasco 1995:57.

ex. (56) L1: le plâtre il était mal ... non non vous êtes douillet il faut pas - euh le lever le plâtre (JKL 16A, 242-249)

ex. (57) L2: la philosophie du droit bon je savais même pas que ça existait...

L1: oh là là ça existe ... oui Kant euh Hegel euh Spinoza tout le monde s'y est intéressé à la philosophie du droit (JKL 3B, 80-86)

Dans le passage 55, l'élément lexical *l'estragon* occupe la fonction de complément en CV1 et change de fonction en passant à la CV 2 où il occupe la fonction de sujet : *il est où cet estragon*. Dans ce cas, il y a deux locuteurs qui discutent de l'estragon: L2 explique à L1 tous les efforts qu'elle aurait dû faire pour prendre de l'estragon frais, et suite à ces explications, L1 lui demande *mais il est où cet estragon*. L'utilisation de la forme spécifique *cet estragon* semble renforcer le caractère donné de l'élément disloqué, ici un rappel lexical, syntaxique et référentiel d'un sujet de conversation bien connu. Il est à noter que dans ce cas, le référent devient plus spécifique: l'on passe de l'article défini à l'adjectif démonstratif *cet*.

Dans les exemples 56 et 57, on passe d'une fonction de sujet en CV1 à une fonction de complément en CV2. Dans le passage 56, *le plâtre* est en position de sujet en CV1 et passe à une fonction de complément non prépositionnel en CV2: *il faut pas le lever le plâtre*. L'élément lexical *la philosophie du droit* est le sujet de discussion que L1 reprend en position disloquée. Il s'agit ici d'un cas de double marquage similaire à celui présenté dans le passage 52 à la page 61 (*qu'est-ce que j'en ai pensé des jésuites*): la présence de la préposition est obligatoire; la construction **tout le monde s'y est intéressé la philosophie du droit* ne serait pas acceptable. Il s'agit, dans les deux exemples, d'un rappel lexical, référentiel et syntaxique.

La troisième catégorie regroupant des occurrences disloquées à droite est formée par les constructions dont l'élément disloqué est "donné" ou "connu" grâce au

contexte extralinguistique ou au contexte linguistique antérieur à la dislocation. Il ne s'agit pas dans ces cas du glissement du lexique observé dans les deux catégories précédentes parce que l'élément disloqué n'a pas été mentionné dans le contexte exactement sous la même forme lexicale. Nous avons identifié dans le corpus au total 23 cas de dislocation appartenant à cette catégorie. Leurs usages seront analysés à l'aide des exemples suivants.

ex. (58) L1: je sais même plus ce que je dis [coups violents] - - et: [rire]
tu sais je vais te l'envoyer **ce café** [bruit d'eau] (JKL 15B, 97-99)

ex. (59) L1: moi je m'en suis servi un peu une fois **d'un magnétophone comme ça** (JKL 7A, 1-2)

Le contexte extralinguistique joue un rôle très important dans l'interprétation du passage 58: le lieu de l'enregistrement est un café, et on entend des coups violents, un bruit d'eau et le rire de L1. L'élément disloqué *le café* n'est pas sujet de discussion et cet élément n'a pas été mentionné auparavant non plus. L'élément ne peut donc être connu que grâce aux connaissances extralinguistiques des locuteurs: ils doivent tous voir la tasse de café en question. Härmä constate que la dislocation à droite a une valeur déictique¹¹³, ce qui nous semble se manifester d'une manière très nette dans ces cas où le référent du terme disloqué est un élément du contexte extralinguistique.

L'exemple 59 nous semble présenter un cas très similaire à l'exemple précédent: les paroles de L1 se trouvent tout au début de l'enregistrement de la conversation JKL 7A, ce qui fait que l'élément disloqué, *un magnétophone comme ça*, ne peut pas être un élément donné par le contexte linguistique présent dans cet enregistrement. Il s'agit d'une situation où l'on fait un enregistrement, donc *un magnétophone* n'est pas un sujet de conversation très étonnant. L'expression *comme ça* nous semble avoir aussi une valeur déictique dans ce cas particulier:

113

Härmä 1990a:223.

L1 semble parler du magnétophone avec lequel l'enregistrement en question est fait. L'analyse des connaissances extralinguistiques des locuteurs est impossible à faire, bien entendu, mais nous pouvons en tout cas constater que le rôle des connaissances extralinguistiques peut être important dans l'identification des éléments connus ou donnés par le contexte.

En outre des cas décrits ci-dessus, il existe des cas de dislocation après le verbe où l'élément disloqué peut être considéré comme connu ou donné parce qu'il est sujet de discussion dans le contexte antérieur même si le terme disloqué n'a pas été mentionné sous la même forme lexicale dans ce contexte. Voici deux exemples de ce type:

ex. (60) L1: et il y avait le **chef de toute la tribu peul** qui était dans le haut des montagnes **qui venait la voir** très souvent parce qu'il aimait beaucoup Violaine alors **il venait s'asseoir sur la terrasse** et puis on on discutait enfin en pidgin ... et quand Violaine **en av- euh en avait assez de toutes ces visites** elle leur disait bon ben elle repartait travailler (JKL 20A, 114-121)

ex. (61) L1: ils atteignent seize ans généralement ils peuvent rentrer dans une: dans la vie active alors **il y a des CAP mécano de: - en: pour les filles** il y a **c'est vraiment très dis distinct les les formations entre filles et garçons** c'est-à-dire c'est vraiment les filles qu'est-ce qu'il y a comme CAP il y a de coiffeur (JKL 18B, 75-81)

Dans l'exemple 60, L1 parle des visites rendues à sa fille par *le chef de toute la tribu peul*, ces visites sont donc le sujet de discussion, même si le terme *visite* n'est pas mentionné dans le contexte antérieur à la dislocation. La construction disloquée *quand Violaine en avait assez de toutes ces visites* montre l'élément disloqué comme connu et défini: *visites* est disloqué à droite et précédé par *ces*, ce qui signale qu'il s'agit des visites bien précises. Le passage 61 est très similaire: les différentes possibilités de formation, les *CAP mécano*, etc., pour les garçons et pour les filles sont le sujet de discussion, mais le terme *formation* n'est pas mentionné. L'interprétation du sujet de discussion demande quelques connaissances extralinguistiques de la part du locuteur: il faut savoir que *CAP* (*certificat d'aptitude professionnelle*) est une abréviation liée à la formation.

L'élément lexical disloqué après le verbe semble donc être un élément connu, donné par le contexte antérieur ou par le contexte extralinguistique fonctionnant comme un rappel, parfois lexical, toujours syntaxique et référentiel. En ce qui concerne la valeur informationnelle de l'élément disloqué, elle reste exactement la même dans la majorité des cas, à la différence de la dislocation avant le verbe¹¹⁴. Les fonctions pragmatiques de la dislocation après le verbe semblent, à la lumière des exemples observés ci-dessus et des constatations de Blasco et de Larsson à ce sujet, moins variées que celles de la dislocation avant le verbe. Blasco résume les limites concernant les fonctions pragmatiques en constatant que cet élément est un élément spécifique qui est connu et reconnu. Sa valeur sémantique, syntaxique et référentielle doit être considérée comme définie auparavant, et il n'y a pas de relation inférentielle complexe entre cet élément et le contexte précédant la dislocation.¹¹⁵ Cela nous semble être valable pour les occurrences du corpus JKL.

Blasco et Larsson mentionnent que la dislocation à droite ne permet pas l'expression du contraste, à la différence près que Larsson mentionne la dislocation à droite d'un élément pronominal comme exception à cette règle¹¹⁶. De ce point de vue, les observations de Blasco nous semblent être plus approfondies que celles de Larsson: la position de l'élément par rapport au verbe n'est pas un facteur d'analyse important dans le cas des éléments pronominaux, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

¹¹⁴

¹¹⁵ Blasco 1995:57.

¹¹⁶ Blasco 1995:62.

Blasco 1995:58., Larsson 1979:18.

2.3. LA DISLOCATION DES ÉLÉMENTS PRONOMINAUX

2.3.1. Remarques préliminaires

Dans notre corpus, les éléments pronominaux se trouvent plus souvent dans une position disloquée que les éléments lexicaux. Le corpus contient au total 383 occurrences pronominales disloquées, c'est-à-dire 61 % sur le grand total des occurrences disloquées. Le tableau suivant illustre les proportions des éléments pronominaux par type d'occurrence.

Tableau 5. La répartition des éléments pronominaux disloqués par type d'occurrence.

Type d'occurrence	Nombre d'occurrences	Proportion dans le corpus sur le total des él. pron. disloqués
Type <i>moi je</i>	277	72 %
Type <i>ça</i>	106	28 %
Total	383	100 %

Le groupe prédominant à l'intérieur de cette catégorie est celui des éléments semi-lexicaux du type *moi je*: 72 % des dislocations pronominales, 277 cas au total, appartiennent à cette sous-catégorie. Nous avons divisé les occurrences pronominales en deux catégories parce que les éléments du type *moi je*, c'est-à-dire les pronoms personnels ont des fonctions différentes de celles des autres dislocations pronominales. Ces autres occurrences pronominales sont constituées des éléments du type *ça* (106 cas, c'est-à-dire 28 % sur le total des dislocations pronominales). Les cas de dislocation appartenant à cette catégorie sont encore classés en sous-catégories selon les fonctions et les effets qu'ils produisent.

La place de l'élément pronominal disloqué n'est pas un facteur très important dans l'analyse; comme nous l'avons déjà mentionné dans la partie 1.4.3.3., ces

éléments circulent assez librement autour du verbe, ce qui fait que la position pré- ou postverbale n'est pas un facteur significatif en ce qui concerne l'analyse de la valeur informationnelle de l'élément disloqué ¹¹⁷.

Nous traiterons ces constructions d'abord par type d'occurrence (ch. 2.3.2.1.), et ensuite par type d'usage (2.3.2.2.). Les tableaux 6 et 7 illustrent la répartition des types d'occurrence et des usages possibles repérés dans le corpus JKL.

Tableau 6. Classement des dislocations du type *moi je* par type d'occurrence.

Type d'occurrence	Nombre d'occurrences	Proportion dans le corpus sur le total des éléments du type <i>moi je</i> (%)
moi je / je - moi	178	64, 26 %
moi x (sans pron. clit. corresp.)	6	2, 17 %
lui il / il - lui	32	11, 55 %
lui x (sans pron. clit. corresp.)	1	0, 36 %
nous on / nous / on / nous-nous	23	8, 30 %
toi tu / tu - toi	20	7, 22 %
elle elle	9	3, 25 %
eux ils / ils - eux	5	1, 81 %
elles elles	2	0, 72 %
vous - vous	1	0, 36 %
Total	277	100 %

117

Blasco 1995:59.

Tableau 7. Classement des dislocations du type *moi je* par type d'usage

Type d'usage	Nombre d'occurrences	Proportion dans le corpus sur le total des éléments du type <i>moi je</i> (%)
Expression du contraste / insistance	205	74,00 %
Le "moi je de l'énonciateur"	30	10,83 %
Expression d'un point de vue	36	13,00 %
Les cas particuliers	6	2,17 %
Total	277	100 %

Observons ensuite ces dislocations catégorie par catégorie en commençant par les caractéristiques formelles.

2.3.2. Les éléments semi-lexicaux du type *moi je*

2.3.2.1. Classement par type d'occurrence

Notre corpus contient 277 cas de dislocation d'un élément semi-lexical du type *moi je*. Cette catégorie comprend les éléments suivants : *moi, toi, lui, elle, nous, on, vous, eux, elles*. Les proportions de ces éléments sont illustrées dans le tableau 6 à la page 69. A l'intérieur de la catégorie, ce sont les dislocations du pronom personnel *moi* qui sont les plus nombreux : il y a dans le corpus JKL 164 occurrences de *moi je* disloquées avant le verbe et 14 cas de *je - moi* disloqués après le verbe, à droite. La place de l'élément disloqué par rapport au verbe n'a pas beaucoup d'importance pour l'analyse des éléments pronominaux, mais nous présentons ces chiffres ici pour donner une idée des proportions qui existent entre les éléments pronominaux disloqués à gauche et à droite attestés dans un corpus de français parlé. En ce qui concerne les fonctions syntaxiques des constructions disloquées en *moi je / je - moi*, au total 167 occurrences sur 178, c'est-à-dire 94 %

de ces occurrences, sont en position sujet. A la catégorie des dislocations en *moi* peuvent encore être ajoutés les cas où *moi* se trouve en position disloquée sans pronom clitique correspondant. Notre corpus contient six (6) cas de ce type, donc un nombre faible. Ces constructions seront pourtant analysées à part des autres, vu leur caractère particulier dû à l'absence du pronom clitique correspondant à l'élément disloqué.

Après *moi*, la deuxième catégorie par ordre d'importance consiste en occurrences disloquées de *lui*: notre corpus contient 32 cas de dislocation du pronom tonique *lui*, dont 28 à gauche et 4 à droite. Comme dans la catégorie précédente, la fonction syntaxique de sujet prédomine ici aussi: il n'y a que deux (2) cas qui ne soient pas en position sujet¹¹⁸. En outre, nous avons repéré dans notre corpus un (1) cas où *lui* se trouve en position disloquée sans pronom clitique correspondant.

Le groupe suivant est formé par les dislocations du pronom *nous*: il y en a au total 23 dans le corpus JKL, dont 22 des dislocations à gauche et un (1) à droite. *Nous* se trouvant en position disloquée peut être repris par deux pronoms: *nous* ou *on*; notre corpus contient 19 cas où la reprise se fait par *on* et seulement quatre (4) cas du type *nous nous*. Nous pensons que cela est dû au fait que la forme *nous on* appartient plus au registre de la langue parlée que la reprise par *nous*; Barnes mentionne le remplacement de *nous* par *on* comme caractéristique du français parlé¹¹⁹. En ce qui concerne les fonctions occupées par ces éléments disloqués, nous avons identifié 21 occurrences en position de sujet.

A la quatrième place de notre classement par ordre de décroissance se trouvent les dislocations en *toi tu / tu - toi*: il y a 20 cas de dislocation de ce type dans notre corpus, dont 14 placés à la gauche du verbe et six (6) à sa droite. Toutes les

¹¹⁸

Il y a un cas en position de complément d'objet direct et un cas en position de complément d'objet indirect.

¹¹⁹

Barnes 1985:3.

occurrences en *toi tu*, c'est-à-dire avant le verbe, occupent la position de sujet, et cinq cas sur six du côté des dislocations à droite ont la même fonction. Il n'y a qu'une occurrence repérée en position de complément d'objet direct.

Le corpus JKL contient neuf (9) occurrences disloquées de type *elle elle*, toutes placées avant le verbe et en position de sujet de la phrase. La place suivante est occupée par les dislocations en *eux ils / ils - eux* avec cinq (5) occurrences identifiées dans le corpus, toutes en position de sujet, trois dislocations avant le verbe et deux après le verbe. La forme féminine du pluriel *elles* se trouve en position disloquée seulement deux (2) fois, avec un sujet et un complément d'objet direct disloqués. Finalement, le pronom *vous* sujet disloqué à droite occupe la dernière place avec une seule occurrence repérée dans le corpus.

Ils nous semble que ces proportions sont tout à fait normales: dans les conversations, l'usage fréquent des pronoms *moi* et *lui* nous semble normal; les sujets de conversation concernent souvent les expériences personnelles des locuteurs, ou alors deux locuteurs parlent d'une troisième personne. Passons ensuite à l'analyse de différents usages des constructions présentées ci-dessus.

2.3.2.2. Observation des usages des constructions disloquées du type *moi je*

2.3.2.2.1. L'expression du contraste et de l'insistance

Nous avons classé les occurrences du type *moi je* selon leurs fonctions et les effets qu'elles produisent. Les proportions concernant les usages des éléments disloqués du type *moi je* sont illustrées dans le tableau 7 à la page 70. Nous commencerons l'analyse par l'observation des cas exprimant le contraste ou l'insistance. Le corpus JKL contient 205 occurrences du type *moi je* exprimant le contraste ou l'insistance, ce qui fait 74 % sur le nombre total des constructions disloquées en *moi je*, comme le montre le tableau 7. Avant de procéder à l'analyse, quelques précisions concernant leurs caractéristiques s'imposent.

Certaines constructions pronominales disloquées produisent un effet de désignation d'un élément distingué parmi d'autres de la même espèce, comme nous l'avons déjà constaté en citant Blasco dans la partie 1.4.3.3.. Il s'agit dans ces cas des éléments disloqués construits par le verbe, c'est-à-dire en relation de double marquage avec le clitique ou des *moi je* et *toi tu* sujets. Ces éléments peuvent être disloqués avant ou après le verbe. Selon Blasco, cette caractéristique syntaxique n'est pas prise en compte dans les analyses thématiques¹²⁰. L'effet produit par ces cas est un effet de contraste ou d'insistance, comme le constatent Blasco et Cappeau¹²¹. Les passages suivants illustrent les caractéristiques des dislocations appartenant à cette catégorie.

ex. (62) L1: à moi on m'avait conseillé d'aller chez un ostéopathe
(JKL 16B, 268-269)

ex. (63) L1: je sais pas combien Luc avait d'argent par mois qui lui était filé par
mois par ses parents ... on vivait moi je vivais avec-heu -- j'avais cinq cent balles
de loyer et je crois que mes parents me filaient mille trois cents francs
(JKL 3A, 300-308)

L'exemple 62 est un cas "modèle" d'une construction disloquée où l'élément pronominal disloqué est précédé par une préposition et entretient ainsi une relation de double marquage avec le pronom clitique. L'effet rendu par cette construction semble être la désignation de l'élément disloqué parmi d'autres éléments de la même espèce: on a conseillé à *moi* et pas à quelqu'un d'autre d'aller chez un ostéopathe. Pour bien comprendre cette construction, il faut connaître le contexte conversationnel: dans le passage précédent, L1 a parlé des opérations et des expériences plutôt négatives au centre de rééducation vécues par son ami, et maintenant il parle de lui-même: comment il a récupéré de son accident au genou. La dislocation semble être un dispositif qui permet de faire

¹²⁰

¹²¹ Blasco 1995:59.

Blasco - Cappeau 1992:26.

des comparaisons entre deux éléments présents dans la conversation; si l'on adopte le point de vue selon lequel l'élément disloqué est ici mis en évidence, on pourrait considérer la dislocation, en utilisant une expression imagée, comme un "moyen typographique de l'oral" qui permet d'organiser les différents éléments et de les faire sortir du "fond". L'exemple 63 présente un cas similaire: les éléments opposés sont *Luc* et *moi* et les différentes sommes d'argent donnés à Luc et à L1 par leurs parents. Observons ensuite quelques cas de plus où l'élément disloqué sort du fond pour exprimer un effet de contraste et de l'insistance.

ex. (64) L1: c'est très très difficile pour ça je trouve la vie d'une mère de famille - et ça les hommes s'en rendent moins compte parce que **eux ils** sont dans leur boulot ou ils sont à la maison si tu veux **tandis que nous on** est tout le temps un peu à la maison un peu au boulot (JKL 4A, 676-681)

ex. (65) L2: et euh: vous deviez aller à la messe des choses comme ça .
L1: **moi quand je suis arrivé** parce que x enfin parce qu'on y est tous allé hein chez moi - on est sept - hein [...] et **moi quand j'y suis allé** si tu veux ça s'était un peu assoupli c'est-à-dire qu'on avait la messe une fois par semaine [...] enfin je je sais que j'ai un frère qui **quand il est arrivé lui** il avait messe tous les matins (JKL 3A, 30-46)

ex. (66) L1: **moi je** faisais environ quatre-vingt-quatre kilos à l'époque **lui il** en faisait quatre-vingt-huit quatre-vingt-dix kilos - et [rire] x x x oui
L2: donc vraiment des [rire] des géants
L1: et on nous confondait tout le temps (JKL 16A, 497-502)

L'exemple 64 représente un cas très net de contraste entre deux éléments exprimé à l'aide de la dislocation. Les hommes, *eux*, qui sont ou au travail ou à la maison sont opposés aux mères de familles, *nous*, qui sont tout le temps "un peu à la maison un peu au boulot". L'utilisation des constructions disloquées semble renforcer l'effet de contraste déjà indiqué par *tandis que*. Il nous semble que le locuteur insiste sur les éléments disloquées, mais pour valider cette impression, il faudrait étudier l'intonation utilisée.

Dans le passage 65, il s'agit d'un contraste entre L1 et ses frères qui sont tous allés à la même école de jésuites; le contraste concerne le fait de devoir aller à la messe: L1 devait aller à la messe une fois par semaine, tandis qu'un de ses frères avait messe tous les matins. Ce contraste est exprimé ici au moyen de la dislocation: deux constructions disloquées sont opposées: *moi quand je suis arrivé* et *quand il est arrivé lui*. Ces constructions nous semblent donner un effet de "chiasme": dans la deuxième construction, l'ordre de la première se trouve inversé: 1) élément disloqué / clitique + verbe <-> 2) clitique + verbe / élément disloqué.

L'exemple 66 ressemble au passage précédent par le fait que ce sont les constructions *moi je* et *lui il* qui sont opposées. Ici, il s'agit du contraste entre le poids de L1 et celui de son ami. Cet exemple fait partie d'un passage du récit de L1 où il raconte ses expériences au centre de rééducation. Il parle de son ami Stéphane et se compare à cet ami sous différents aspects. Ce locuteur particulier utilise beaucoup l'opposition *moi je* - *lui il* en parlant de ses amis; il nous semble que les dislocations sont facilement utilisées dans les conversations dont le sujet concerne différentes personnes.

Comme nous l'avons déjà constaté dans le sous-chapitre 2.2.3., la position par rapport au verbe n'est pas un facteur important dans l'analyse des cas de dislocation des éléments pronominaux. Le contraste peut être exprimé aussi bien par une dislocation à droite que par une dislocation à gauche; cela est illustré par l'exemple suivant identifié dans notre corpus.

ex. (67) L1: dans un an à Pâques ils reviennent ils viennent eux passer quelques jours en France avec leur équipe - et nous on y retourne l'année d'après (JKL 15B, 173-175)

Dans ce passage, comme dans le passage précédent, il y a deux constructions disloquées qui sont opposées; la première construction est un cas de dislocation après le verbe, et la deuxième un cas de dislocation avant le verbe. Ces constructions forment un chiasme:

ils - eux	pr. clitique - pr. tonique
X	X
nous on	pr. tonique - pr. clitique

Il nous semble que dans l'expression du contraste, l'effet de chiasme de ce type renforce l'effet d'opposition entre les deux éléments, mais nous ne pouvons pas tirer de conclusion générale à ce sujet, vu le nombre faible d'occurrences. Passons ensuite à l'observation du *moi je de l'énonciateur*.

2.3.2.2.2. Le "moi je de l'énonciateur"

Nous avons identifié 30 cas appartenant à la catégorie appelée le "moi je de l'énonciateur" par Blanche-Benveniste, ce qui constitue environ 11 % sur le total des dislocations en *moi je*. Rappelons ici que, selon Blanche-Benveniste, ces constructions ne se prêtent pas à l'expression d'une désignation distinguée ni à l'expression du contraste¹²². Comme nous l'avons déjà mentionné dans le sous-chapitre 1.4.3.3., il s'agit d'une construction qui ne concerne que quelques verbes particuliers, c'est-à-dire les verbes *dire*, *penser* et *croire* mentionnés par Blanche-Benveniste¹²³. L'usage de ce phénomène sera décrit à l'aide des exemples donnés ci-dessous. Commençons par l'observation du verbe *dire*:

ex. (68) L1: c'est l'anesthésie qui commence à disparaître - alors **moi je dis** maman quelle heure est-il [rire] alors elle me donne l'heure (JKL 16A, 213-215)

ex. (69) L1: euh des des petits miroirs euh installés comme des rétroviseurs - regardent la rue - et indiquent à à la personne qui se trouve dans l'appartement qui vient qui sort et cetera alors - **moi j'ai dit** à ces gens j'ai dit mais dites donc quelle mentalité (JKL 2A, 319-326)

Dans les passages 68 et 69, il nous semble s'agir du "moi je de l'énonciateur"; les locuteurs expliquent dans les deux cas un événement du passé et ce qu'ils ont dit

¹²²

¹²³ Blanche-Benveniste *et al.* 1990:88.

Ibid.

à ce moment-là. Selon Blanche-Benveniste, les éléments appartenant à la construction "moi je de l'énonciateur" sont prononcés de façon liée¹²⁴. Ce facteur explicatif pourrait être utilisé pour vérifier s'il s'agit vraiment de ce type de constructions dans les passages 68. et 69., mais nous ne pouvons pas confirmer la validité de cet argument, ne disposant pas du matériel nécessaire pour étudier la prononciation. En outre, notre corpus contient un nombre assez faible de ce type d'occurrences: il contient trois (3) cas de moi je de l'énonciateur avec le verbe *dire*, ce qui ne nous permet pas de faire des conclusions importantes sur le sujet. Étudions ensuite les cas de moi je de l'énonciateur avec les verbes *penser* et *croire*.

ex. (70) L1: à mon avis ça serait mieux ... dans une école mixte [...] oui en fait moi je pense que je préférerais (JKL 4B, 667-668, 683)

ex. (71) L1: moi je crois que ce serait pas mauvais pour son dos (JKL 4A, 761-762)

ex. (72) L1: moi je crois à ça - je crois que l'homme se rassure avec son langage (JKL 11A, 241 - 242)

Dans le corpus JKL, les verbes *penser* et *croire* se rencontrent un peu plus souvent dans les constructions disloquées en *moi je* que le verbe *dire*; nous y avons repéré six (6) cas de moi je de l'énonciateur avec le verbe *penser* et sept (7) cas avec le verbe *croire*. Dans le passage 70, le locuteur donne son opinion sur les écoles mixtes en utilisant la forme *moi je pense que*, et dans les exemples 71 et 72, il s'agit aussi de l'expression de l'opinion de L1 à l'aide de la construction *moi je crois (que)*. Observons ensuite un type de construction disloquée très similaire aux constructions construites avec les verbes *dire*, *penser* et *croire*. Il s'agit des constructions disloquées en *moi je* utilisées avec le verbe *trouver* qui sont illustrées à l'aide des passages suivants:

124

Ibid.

ex. (73) L1: il y a deux choses très distinctes qu'on a vues hein finalement la peinture - qui était peut-être plus intéressante enfin **moi j'ai trouvé** ça plus intéressant (JKL 2A, 38-40)

ex. (74) L3: je trouve une bonne idée d'avoir justement déserté-euh donner une image de de Rome déserte **moi je trouve** ça plutôt une bonne idée (JKL 8B, 419-420)

Les dislocations en *moi je* avec le verbe *trouver* sont plus fréquentes que celles avec les verbes présentés ci-dessus; notre corpus contient 14 cas de ce type. Les passages 73 et 74 montrent qu'il s'agit d'un usage similaire à celui des verbes *dire*, *penser* et *croire*: la forme *moi je trouve* est utilisée dans ces passages pour exprimer une opinion, dans (73), l'opinion de L1 sur la peinture et dans (74), celle de L3 sur une scène du film où l'on montre une image de Rome déserte. A partir de l'observation des occurrences repérées dans le corpus, il nous semble que le verbe *trouver* pourrait être rajouté à la liste des verbes appartenant à la catégorie "moi je de l'énonciateur". La validité de cette hypothèse nous semble confirmée par les observations de Barnes à ce sujet: selon elle, les verbes *trouver* et *dire* se rencontrent fréquemment combinés à la forme *moi je*, et ces constructions servent à "donner de l'emphase" à l'opinion du locuteur sur une chose¹²⁵. Quant au verbe *dire*, Barnes semble avoir fait les mêmes observations que Blanche-Benveniste; par contre, le verbe *trouver* n'est pas mentionné par Blanche-Benveniste, et Barnes ne mentionne pas les verbes *penser* et *croire*. Les deux études semblent se compléter.

2.3.2.2.3. Les constructions exprimant le point de vue

Notre corpus contient au total 29 occurrences du type *moi je* exprimant le point de vue. Selon Blasco, il s'agit dans ces cas des éléments disloqués n'ayant pas été construits par le verbe ou des constructions disloquées sans pronom clitique

¹²⁵

Barnes 1985:44.

correspondant. Nous pensons qu'il existe également certaines formes lexicales dont les caractéristiques sémantiques semblent se prêter facilement à l'expression d'un point de vue ou d'une opinion personnelle; nous avons donc classé quelques constructions sous cette rubrique sur cette base, que l'élément disloqué soit construit par le verbe ou non. Les exemples suivants illustreront le comportement de ces constructions.

ex. (75) L1: je ne resterais pas dans les hôtels alors -- **moi j'aime** beaucoup hein euh j'ai apprécié les hôtels finlandais (JKL 2A, 449-450)

ex. (76) L2: mais je sais pas les acteurs les actrices doivent avoir un caractère
L1: **moi j'aime** bien (JKL 3A, 573-576)

Dans les passages 75 et 76, la construction disloquée *moi je* est utilisée avec le verbe *aimer*. Cette construction est utilisée dans les deux exemples pour exprimer une opinion personnelle, c'est-à-dire pour exprimer le point de vue du locuteur sur le sujet de discussion; dans l'exemple 75, sur les hôtels, et dans (76), sur les acteurs. Il nous semble que les formes *moi j'aime* ou *moi j'aime bien* se rapprochent des constructions de la catégorie "moi je de l'énonciateur". Il s'agit dans ces cas aussi de l'expression d'une opinion personnelle, mais il nous semble que ces constructions ne remplissent pas tous les critères des constructions du type "moi je de l'énonciateur": le tour *moi j'aime* ou *moi j'aime bien* peut être utilisée pour exprimer le contraste (p.ex. *moi j'aime le vin blanc, toi tu ne l'aimes pas*), ce qui n'est pas conforme à la définition de Blanche-Benveniste donnée à la page 25.

Les passages suivants expriment le point de vue d'une autre façon: il s'agit des constructions disloquées en *moi* sans pronom clitique correspondant. Dans le corpus JKL, il y a six (6) constructions de ce type et un (1) cas de *lui* disloqué sans pronom clitique correspondant. Voici des exemples:

ex. (77) L1: ma mère était malade et: je m'occupais de la nourriture (?) si tu veux **moi** les malheureusement **mes études** ont été un peu compromises mais maintenant je le regrette beaucoup (JKL 4A, 25-29)

ex. (78) L1: il y a rien de remboursé - par la sécurité sociale ce n'est pas reconnu donc-euh **moi c'était pas possible** vu mes moyens (JKL 16B, 271 - 274)

ex. (79) L1: on lui a mis des ligaments euh prothèses parce que **lui ils étaient absolument pas récupérables** (JKL 16A, 480-481)

Ces passages représentent les cas de dislocation où l'élément disloqué avant le verbe, ici *moi*, n'a pas de reprise anaphorique dans la phrase par un pronom clitique correspondant. Selon Blasco, rappelons-le, ces constructions donnent un effet de point de vue¹²⁶. Dans l'exemple 77, il y a un lien entre l'élément disloqué *moi* et *mes études*. Ces termes ne sont pas coréférentiels, mais il nous semble que la phrase pourrait être interprétée de la façon suivante: en ce qui me concerne, mes études ont été un peu compromises mais maintenant je le regrette. Le passage 78 a un comportement similaire. L1 exprime sa pensée concernant le prix des visites d'un ostéopathe: *moi c'était pas possible*.

Par contre, l'exemple 79 nous semble correspondre moins bien à l'expression d'un point de vue. Dans cet exemple, L1 parle d'un ami à qui on a dû mettre des ligaments prothèses parce que les siens n'étaient pas récupérables. Dans le contexte antérieur à la dislocation, L1 a parlé d'autres opérations en expliquant comment un médecin a réussi à récupérer les ligaments d'une autre personne. Il nous semble que la dislocation du pronom *lui* sans pronom clitique correspondant (*ils* renvoie aux *ligaments*) est utilisée ici plutôt comme un moyen de marquer le contraste entre une personne dont les ligaments étaient récupérables, probablement L1, et *lui*. Blasco ne mentionne que la dislocation du pronom *moi* sans clitique correspondant comme un élément utilisé pour exprimer un point de vue: il nous semble que le pronom *lui* n'a pas le même emploi que *moi*. Passons ensuite à l'observation de quelques cas particuliers.

126

Blasco 1995:60.

2.3.2.2.4. Les cas particuliers

Nous avons classé dans ce groupe des constructions disloquées du type *moi je* qui nous semblent présenter des caractéristiques spécifiques. C'est le cas de la construction suivante: *je sais pas moi*. Nous avons repéré six (6) cas de ce type dans le corpus. Du point de vue de sa structure syntaxique, cette construction ne présente rien de spécifique, mais l'observation des contextes d'utilisation de cette forme nous conduit à considérer la construction comme ayant un comportement spécifique. Les passages suivants illustrent son usage:

ex. (80) L1: c'est euh question de sécurité enfin de pouvoir - faire des choses que que tu as envie de faire quoi que tu peux pas faire - **je sais pas moi**

L2: mm

aller au cinéma acheter des bouquins (JKL 3A, 353-355)

ex. (81) L1: tu vois il y a pas mal de: **je sais pas moi prenez (?) un exemple** dans un petit village il y a une équipe de gens qui se disent bon qu'est-ce qu'on va faire tiens il y aurait besoin d'une crèche bon eh bien c'est des gens comme ça qui vont essayer de de s'organiser (JKL 7B, 576-579)

ex. (82) L1: on peut pas lâcher l'articulation du conte - c'est rare qu'il nous manque un chaînon ou on l'a vite retrouvé quoi euh **je sais pas moi si: si on veut faire euh: retrouver le: - le père et la fille il faut que le père ait une fille quoi c'est rare qu'on oublie de lui donner une fille** (JKL 15A, 229 - 233)

Nous pensons que ces exemples montrent que la construction *je sais pas moi* n'est pas utilisée ici dans son sens traditionnel; il nous semble qu'elle est utilisée comme *introduceur* à une séquence de discours dans laquelle le locuteur donne un exemple lié à un sujet de conversation qui est déjà présent dans le contexte antérieur. Dans le passage 80, le sujet de conversation est "la possibilité de faire des choses que l'on a envie de faire", et le passage *aller au cinéma acheter des bouquins* est donné comme un exemple de ces choses. La construction *je sais pas moi* précède les "réalisations possibles des choses qu'on a envie de faire".

L'exemple 81 présente une situation où L1 donne un exemple de l'initiative prise par les gens d'un petit village. L'impression que la construction *je sais pas moi* introduit un exemple est encore accentuée par l'usage du passage suivant juste après la forme disloquée: *prenez (?) un exemple*¹²⁷. Le passage 82 représente le même type de situation: "ce dont on parle" ici est une situation où l'on raconte une histoire et la possibilité d'oublier un chaînon du conte en question, ce qui arrive rarement selon L1. Il donne comme exemple le fait d'oublier de donner une fille au père au début d'un conte qui parle d'un père et de sa fille; cet exemple est précédé par *je sais pas moi*. La similarité des contextes dans lesquels la forme disloquée se rencontre nous semble prouver qu'elle joue dans ces cas le rôle d'un "introduceur d'exemples". La validité de notre hypothèse est en partie confirmée par la constatation suivante de Blanche-Benveniste sur les procédés de recherche de dénomination: elle constate que le tour *je sais pas* peut tenir lieu d'un lexème dans ces procédés et que ces procédés peuvent être comparés à l'usage de l'expression *c'est-à-dire*¹²⁸. En outre, l'observation des cas comme celui-ci nous semble confirmer l'importance de l'étude de la relation entre l'élément disloqué et le contexte. Nous ne pouvons cependant pas faire des conclusions plus générales au sujet de l'usage de ces constructions, vu le nombre limité d'occurrences.

2.3.3. Les autres éléments pronominaux

2.3.3.1. Remarque préliminaire

Par les autres éléments pronominaux nous entendons les éléments du type *ça*. Nous avons repéré dans le corpus 106 occurrences de dislocations pronominales autres que les dislocations des pronoms personnels, c'est-à-dire du type *ça*, ce qui constitue 28 % sur le nombre total de 383 dislocations pronominales.

¹²⁷

La forme donnée dans la transcription est *prenez un exemple* avec un point d'interrogation. Il nous semble que la forme pourrait être *prenons*, mais nous ne pouvons pas confirmer cela.

¹²⁸

Blanche-Benveniste *et al.* 1990:28-29.

Nous avons classé ces constructions selon leurs caractéristiques formelles et selon leurs fonctions. Commençons par l'observation des caractéristiques formelles, c'est-à-dire de la structure de ces constructions. Les dislocations de type *ça* sont divisées ici en deux catégories. Cette division est basée sur la nature de la proforme qui représente le pronom disloqué dans la phrase: cet élément peut être le pronom démonstratif *ce*, qui se rencontre avec le verbe *être* dans les constructions disloquées de type *ça c'est*, ou alors *ça*, qui se rencontre dans les structures suivantes: *ça ça V* ou *ça - ça*. Ces constructions demandent quelques explications: la première illustre les cas de dislocation où le pronom démonstratif *ça* se trouve répété avant le verbe (*V*), par exemple *ça ça me plaît*. Dans ces cas, il s'agit des verbes autres que le verbe *être*, tandis que dans les cas où *ça* est repris par *ce*, la forme verbale est toujours une forme du verbe *être*. Les proportions de ces types d'occurrences sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau 8. Classement des dislocations pronominales du type *ça* par type d'occurrence

Type d'occurrence	Nombre d'occurrences	Proportion dans le corpus sur le total des dislocations pronominales du type <i>ça</i>
<i>Ça c-</i> en position sujet	82	77 %
<i>ça</i> en position complément	5	5 %
Type <i>ça ça / ça - ça</i>	19	18 %
Total	106	100 %

Comme nous l'avons déjà constaté pour les dislocations en *moi je*, la position des éléments pronominaux disloqués par rapport au verbe n'a pas de signification dans l'analyse de leurs fonctions, les pronoms ayant la capacité de circuler de manière libre autour du verbe. Nous ne distinguerons donc pas les dislocations avant le verbe de celles après le verbe dans l'analyse des éléments disloqués de type *ça*. Pour illustrer les proportions entre les occurrences de ce type disloquées avant et après le verbe, nous donnons cependant les pourcentages suivants: dans la catégorie *ça*, il y a 93 cas sur 106 disloqués avant le verbe, c'est-à-dire 88%

sur le total de 106 occurrences et 12 cas disloqués après le verbe, ce qui constitue 11% sur le total. Passons ensuite à l'observation de la relation entre le contexte et ces éléments ainsi que de leurs usages possibles.

2.3.3.2. Observations sur les constructions disloquées du type *ça*

Comme nous l'avons déjà mentionné à la page 82, notre corpus contient au total 106 occurrences disloquées appartenant à cette catégorie. A l'intérieur de la catégorie *ça*, on peut encore diviser les occurrences en groupes: il y a 82 cas de dislocation du type *ça c'est*, 5 cas où *ça* se trouve en position de complément (dont trois cas du type *ça-en* et deux cas du type *ça-le*) et 19 cas du type *ça ça* dans le corpus JKL, comme le montre le tableau 8. Passons maintenant à l'observation du comportement de ce type de constructions disloquées. Voici un exemple illustrant l'usage du tour *ça c'est*.

ex. (83) L1: on sent la mer et l'Escaut surtout qui est très large quoi il y a sept kilomètres de large - *ça c'est* assez étonnant (JKL 2A, 383-384)

Comme nous l'avons déjà mentionné dans la partie 1.4.3.3., les constructions en *ça c-* ont, selon Barnes, un caractère déictique qui leur permet de renvoyer à un élément du contexte qui n'est pas toujours immédiatement "collé" à la construction disloquée, et ceci à l'inverse des constructions du type *N c'est*, dans lesquelles l'élément disloqué doit être à la proximité immédiate de la proforme *c-*, comme dans l'exemple suivant: *un ostéopathe c'est - euh - c'est une sorte de kiné* (JKL 16B). Les occurrences repérées dans le corpus JKL nous semblent confirmer la validité de cet argument. *Ça* semble fonctionner dans l'exemple 83 comme un élément déictique renvoyant à un élément du contexte antérieur formé ici par le passage *l'Escaut surtout qui est très large quoi il y a sept kilomètres de large*. Comme nous l'avons déjà mentionné dans le sous-chapitre 1.4.3.3., *ça* est, selon Moreau, un démonstratif dans le sens étymologique du terme: il peut renvoyer ou à un élément du contexte linguistique ou à un élément du contexte

extralinguistique. Les exemples suivants illustrent un usage déictique de ce deuxième type.

ex. (84) L1: alors voilà **ça** c'est le répertoire tarifs - de tous les audio-visuels que nous avons (JKL 1B, 253-254)

ex. (85) L2: je te montre **ça** ?

L1: mm **ça** c'est pour qui c'est pour toi ou pour ? [...] ah oui tu me l'as pas montré oui tu m'en as parlé

L2: parce qu'on y parle de l'École du Louvre aussi (JKL 8A, 15-24)

Dans l'exemple 84, il semble s'agir d'un usage déictique "par rapport au contexte extralinguistique" du pronom démonstratif *ça*. Dans la conversation JKL 1B, il s'agit d'une situation où L1 présente de différents outils audio-visuels destinés à l'usage pédagogique à L2. Au moment de la conversation, L1 se trouve probablement dans son bureau et cherche réellement les objets en question et peut donc les montrer concrètement à L1. *Ça* semble renvoyer à un élément du contexte extralinguistique, dans ce cas au répertoire des tarifs.

Le passage 85 est un cas où le "caractère extralinguistique" du référent de *ça* est clairement annoncé par les paroles de L2: *je te montre ça ?* et par les explications se trouvant plus loin dans le contexte (*on y parle de l'École du Louvre*, etc.) qui font comprendre qu'il s'agit d'un livre que L2 et L1 sont en train de regarder. Observons ensuite le comportement de *ça* disloqué en position de complément.

ex. (86) L1: tu fais une chose pendant une heure et puis après une autre pendant une heure ... tu te déconcentres complètement euh c'est ... très difficile --

L2: mm

pour **ça** la vie d'une mère de famille - et **ça** les hommes s'en rendent moins compte parce que eux ils sont dans leur boulot (JKL 4A, 672-679)

ex. (87) L1: un jour ils m'ont amené déjeuner euh passer la journée chez le chef des peuls et **ça** je l'oublierai jamais (JKL 20A, 283-285)

En ce qui concerne les caractéristiques syntaxiques de ces constructions, *ça* est un élément associé à la construction verbale dans le passage 86; il ne s'agit pas d'un cas de double marquage, la préposition *de* étant absente : la construction est *ça les hommes s'en rendent moins compte*. S'il s'agissait d'un cas de double marquage, la préposition *de* serait présente: *de ça les hommes s'en rendent moins compte*. Ici, *ça* se trouve en position de complément d'objet direct. Dans ce passage, *ça* nous semble renvoyer au passage décrivant la vie d'une mère de famille, présent dans le contexte antérieur à la dislocation, et dans le passage 87, *ça* renvoie clairement au passage *ils m'ont amené déjeuner euh passer la journée chez le chef des peuls*. La fonction déictique de *ça* semble donc être similaire à celle observée dans les cas de dislocation où *ça* se trouve en position de sujet.

Selon Barnes, *ça* est souvent utilisé pour faire un commentaire évaluatif sur une chose ou une situation mentionné dans le contexte précédent¹²⁹. Cette fonction est illustrée par les passages suivants du corpus JKL:

ex. (88) L1: il y en avait d'autres qui venaient par exemple ceux qui étaient euh hémiplegiques ou paraplégiques - alors eux oui ils venaient mais-euh - bon par exemple ceux du type là de de ce type-là qui étaient hein - ce *ça* c'était vraiment affreux alors là hein *ça* te remettait un peu (JKL 16B, 105-111)

ex. (89) L1: oui euh son ses parents étaient si tu veux ses parents ses grands-parents des deux côtés étaient allemands - et donc c'est

L2: tiens tiens

après la guerre où ils ont été euh ses parents ont émigré en Suède

L2: tiens tiens tiens *ça* c'est marrant *ça*

L1: *ça* c'est marrant hein (JKL 9A, 763-768)

Dans les passages 88 et 89, il s'agit des cas très similaires: il y a une situation qui est expliquée dans le contexte antérieur à la dislocation est la construction *ça c'est* est suivie d'un commentaire évaluatif sur la situation en question. Cela se

129

Barnes 1985:46.

rapproche des constructions de définition *a posteriori* ; il nous semble qu'il s'agit, ici aussi, d'une sorte d'effet de commentaire. Dans l'exemple 88, la situation expliquée est l'expérience de L1 au centre de rééducation où il a vu des personnes paraplégiques, etc., ce qui l'a choqué: *ça c'était vraiment affreux*. Dans l'exemple 89, L1 raconte à L2 que les parents d'une amie suédoise sont allemands, ce que L2 et L1 trouvent "marrant": *ça c'est marrant hein*.

Nous avons repéré 19 cas du type *ça ça* dans le corpus JKL; Barnes mentionne avoir identifié sept (7) cas de ce type dans son corpus. Selon elle, ces constructions avaient une fonction d'emphase ou de "comparaison".¹³⁰ Voici deux cas illustrant l'usage de ces constructions dans notre corpus.

ex. (90) L1: *on les voit finir absolument ces alcools parce qu'ils les ont payés ... ça m'a frappé ça* (JKL 2A, 168-171)

ex. (91) L1: *voilà - et vous avez ici un un petit résumé - et ça vaut mille deux cents francs ça à l'achat* (JKL 1B, 272-274)

L'exemple 90 nous semble représenter un usage déictique similaire à celui décrit dans les exemples du type *ça c'est*. L1 parle dans ce passage d'une chose qui l'a frappé dans un bar: les gens buvaient beaucoup, ce qui l'a étonné. Il nous semble possible de parler ici d'une fonction d'emphase.

Dans le passage 91, il s'agit d'un emploi déictique de *ça*; le référent de cet élément disloqué est un élément du contexte extralinguistique: un outil audiovisuel et le résumé présentés par la secrétaire (L1). Il nous semble que l'expression *et vous avez ici un petit résumé* renforce encore l'impression de déicticité; il nous est impossible de savoir si L1 a fait un geste pour montrer le résumé en question à L2, mais l'utilisation de cette expression peut faire croire à cette explication. En ce qui concerne les fonctions d'emphase ou de comparaison

¹³⁰

Barnes 1985:47.

mentionnées par Barnes, il nous est impossible de déterminer le "niveau d'emphase" de ces constructions parce que nous ne disposons pas du matériel nécessaire pour étudier l'intonation, etc., ce qui serait essentiel pour l'analyse de l'emphase. Quant à la comparaison mentionnée par Barnes comme une fonction possible des constructions de type *ça ça*, observons l'exemple suivant.

ex. (92) L1: alors à Nantes oui on est arrivé à Nantes il y a : x quatre ans puis à Nantes je me suis dit je je connais personne - **soit je me lance dans les bridges - de dames les tennis et ça et les thés machin et ça ça me barbe soit je fais un truc-euh qui m'intéresse** (JKL 4A, 332-336)

Cet exemple est le seul cas explicite de *ça ça* en fonction de comparaison que nous ayons repéré dans le corpus JKL. La construction disloquée n'est pourtant pas seule à assurer l'interprétation de ce passage comme une comparaison de deux possibilités concernant les loisirs de L1: ces possibilités sont présentées par la paire *soit - soit* qui exprime déjà la comparaison. Le rôle de la construction *ça ça* est ici de présenter un commentaire fait par L1 sur la première possibilité, c'est-à-dire la possibilité de se lancer dans les activités comme *les bridges de dames, les tennis* ou *les thé machin*, au sujet desquelles L1 dit: *ça ça me barbe*. Tirer une conclusion générale de l'usage de la construction *ça ça* est impossible à partir de cet unique exemple. En outre, les observations de Barnes à ce sujet sont basées sur l'observation de sept (7) occurrences de ce type, ce qui ne nous semble pas être un nombre d'occurrences suffisant pour valider son hypothèse. Dans le chapitre suivant, nous passerons à l'observation de la relation entre la dislocation et le contexte conversationnel.

2.4. LA RELATION ENTRE LA DISLOCATION ET LE CONTEXTE CONVERSATIONNEL

2.4.1. Remarque préliminaire

Dans ce sous-chapitre, nous présenterons quelques comportements des constructions disloquées dans l'interaction conversationnelle. Nos observations sont basées sur les notions d'analyse proposées par de Fornel et Loufrani que nous avons présentées dans le sous-chapitre 1.5.. Nous ne prétendons pas que ce bref aperçu soit un compte-rendu exhaustif du rôle des constructions disloquées dans la conversation; notre objectif est de présenter quelques comportements conversationnels de la dislocation observés dans le corpus JKL. Nous avons réparti ces comportements en deux catégories: premièrement, nous observerons les constructions disloquées se rencontrant dans les paires question-réponse, et, deuxièmement, nous analyserons quelques cas de répétition des constructions disloquées par différents interlocuteurs.

2.4.2. La dislocation dans les paires question-réponse

Les constructions disloquées se rencontrent parfois dans un contexte conversationnel du type suivant: un élément est mentionné dans le contexte antérieur à la dislocation sous forme d'une question par un locuteur et se trouve repris dans la réponse d'un autre locuteur, cette fois-ci en position disloquée. Il nous semble qu'il s'agit ici d'un comportement conversationnel appelé *le locuteur collectif* par Loufrani. Nous avons déjà défini cette notion dans le sous-chapitre 1.5.2.. Comme nous l'avons déjà constaté dans le sous-chapitre 1.5.1., la paire question-réponse forme une paire adjacente.

Nous avons repéré 12 cas de paire question-réponse avec dislocation dans le corpus JKL. Observons maintenant quelques exemples identifiés dans le corpus JKL et illustrant les cas de ce type.

ex. (93) L2: mais pourquoi l'éthique

L1: parce que c'est un domaine euh: qui me semble: sous sous-estimé - dans - en France **c'est un domaine qui est complètement ignoré l'éthique**
(JKL 3B, 118-120)

Dans le passage 93, L2 pose une question concernant un sujet de discussion d'abord mentionné par L1, qui a dit qu'il va faire un travail à l'université au sujet de l'éthique. La question, donc l'utilisation du premier membre de la paire adjacente, exige l'utilisation du second membre de la paire, et L1 répond en utilisant la même forme lexicale *l'éthique*, mais cette fois-ci dans une construction disloquée après le verbe. Il nous semble s'agir ici du maintien du thème de conversation déjà présent dans le contexte antérieur à la dislocation, c'est-à-dire *l'éthique*.

Dans beaucoup de cas de ce type identifiés dans le corpus JKL, une construction disloquée se trouve dans les deux membres de la paire, c'est-à-dire et dans la question et dans la réponse. Il ne s'agit pourtant pas d'une répétition "totale" sans progression thématique mentionnée par de Fornel. Ce type de répétition est illustré par l'exemple suivant donné par de Fornel: 2C: *Guilhelm il va faire sa jalousie* 3B: *Guilhelm il va être jaloux*¹³¹. Dans les paires question-réponse repérées dans le corpus JKL, la dislocation se comporte de la manière suivante:

ex. (94) L1: ce petit village qui s'appelle Pont du x dans les Cévennes

L2: où est-ce que c'est les Cévennes ?

L1: les Cévennes c'est au nord de Nîmes (JKL 15A, 78-79)

ex. (95) L2: et pourquoi elle est venue s'installer elle à Belleville pour un magasin comme ça?

L1: ah ça je sais pas - elle va vous dire que c'est sa patronne - **elle elle est simple vendeuse quoi** (JKL 1A, 73-75)

131

de Fornel 1988:104.

Dans le passage 94, *les Cévennes* est un sujet de discussion bien connu avant l'utilisation de la paire adjacente: cet élément lexical est présent dans les paroles de L1 (*ce petit village qui s'appelle Pont du x dans les Cévennes*). Ensuite, L2 reprend cet élément sous forme d'une question en position disloquée à droite: *où est-ce que c'est les Cévennes* en maintenant le thème. L1 répond à la question de L2 en utilisant une construction disloquée à gauche au début du tour: *les Cévennes c'est au nord de Nîmes*. Les paroles de L1 continuent le maintien du sujet de discussion. Le passage 95 représente un comportement un peu différent de celui de l'exemple 94. Ici, *elle*, c'est-à-dire la vendeuse du magasin de porcelaine dont L1 a déjà parlé avant, est sujet de discussion connu et donné par le contexte. L2 pose une question sur *elle* en utilisant une construction disloquée à droite: *pourquoi elle est venue s'installer elle à Belleville pour un magasin comme ça ?* L1 répond dans le deuxième membre de la paire adjacente en opposant *elle* à *sa patronne* au moyen de la dislocation: *elle va vous dire que c'est sa patronne - elle elle est simple vendeuse quoi*. Selon de Fornel, l'expression de l'opposition entre deux éléments est tout à fait possible dans les paires question-réponse¹³².

Selon de Fornel, il existe dans la conversation une préférence pour l'accord. D'après ses observations, une question formulée de manière telle qu'elle obtient préférentiellement une réponse de type *oui* ou *non* exige souvent l'utilisation d'une réponse du même type. De Fornel constate également que si la réponse est en accord avec la préférence, elle se réalise dès le début du tour, tandis qu'une réponse n'étant pas en accord avec la préférence sera réalisée à la fin du tour.¹³³ Observons ce comportement à l'aide de l'exemple suivant:

ex. (96) L2: et Christian lui il n'en il n'en fait pas euh

L1: ben moi lui non il n'en fait pas (JKL 4A, 759-760)

¹³²

de Fornel 1988:115.

¹³³

de Fornel 1988:112-113.

Dans cet exemple, la question de L2, qui est présentée sous forme d'une construction disloquée: *Christian lui il n'en fait pas ?*, semble exiger une réponse négative étant en accord avec la présupposition "Christian ne pratique pas l'aviron". La réponse, c'est-à-dire le deuxième membre de la paire adjacente, nous semble bien conforme à l'hypothèse de de Fornel: la réponse donnée par L1 est présentée de la même manière négative que la question: *ben moi lui non il n'en fait pas*. En outre, la réponse est réalisée presque immédiatement en début du tour. A partir de ces observations, nous pouvons dire que la dislocation semble se rencontrer parfois dans les paires question-réponse et exprimer le maintien d'un thème, contraster l'élément disloqué à un autre élément, etc. Le rôle du contexte conversationnel antérieur à la dislocation nous semble avoir une importance particulière dans l'analyse des paires question-réponse organisés selon le principe de préférence pour l'accord. Nous ne pouvons pourtant pas tirer des conclusions générales à ce sujet, vu le nombre relativement faible d'occurrences identifiées dans notre corpus. Observons ensuite les constructions dans lesquelles l'élément disloqué se trouve répétée par deux ou plusieurs locuteurs dans un contexte autre que celui des paires question-réponse.

2.4.3. La répétition

Dans ce sous-chapitre, nous allons faire une brève présentation des cas de répétition dans lesquelles les constructions disloquées répétées "telles quelles" ou peu modifiées sont utilisées par différents locuteurs et des cas où l'élément lexical mentionné par un locuteur est repris par un autre locuteur en position disloquée. Nous avons repéré 15 cas de ce type dans notre corpus. La répétition d'une même structure par deux ou plusieurs locuteurs nous semble former une unité cohérente, ce qui rappelle la notion du locuteur collectif présentée dans le sous-chapitre 1.5.2.. Observons les répétitions à l'aide des exemples suivants.

ex. (97) L3: ah ben la paranoïa c'est pas force c'est pas que les gens sont comme des rapaces c'est que **toi tu les crois**

L2: c'est que **toi tu les crois**

L1: voilà **toi tu les crois** (JKL 8B, 217-220)

ex. (98) L1: mais **Boullée lui il** a vraiment très peu construit

L3: **Boullée il** avait à un moment il avait fait une espèce de cité idéale (JKL 8B, 81-87)

ex. (99) L1: mais j'aime bien - ce qui me fait rire aussi [...]

L2: tandis que **moi je suis une sérieuse** et donc-euh

L1: **tu es sérieuse toi** [rire]

L2: oui tout à fait [rire] et:

L1: **moi je peux l'être aussi** en fait (JKL 2B, 173-180)

Ces passages représentent tous les trois des cas de répétition d'une construction disloquée par des locuteurs différents. Dans le passage 97, L3 donne son opinion sur une scène du film qui est le sujet de discussion et que les autres ont vu en utilisant la construction *c'est pas que les gens sont comme des rapaces c'est que **toi tu les crois***. Cette présentation de l'opinion se trouve ensuite répétée par L2 et par L1: *c'est que **toi tu les crois*** et *voilà **toi tu les crois***. L'utilisation de la même structure syntaxique nous semble montrer que les locuteurs agissent ici en locuteur collectif et accentuent ainsi l'idée de l'accord; ils ont tous la même opinion concernant le film, et la similarité des tournures de phrase utilisées accentue encore l'impression de l'accord. Le mot *voilà* utilisé dans la dernière répétition de la même structure par L1 nous semble clôturer en quelque sorte cette expression de l'opinion commune aux trois locuteurs.

L'exemple 98 est un cas un peu différent. Ici, L1 mentionne le sujet de discussion bien connu, l'architecte nommé Boullée, en utilisant une construction disloquée: *mais **Boullée lui il** a vraiment très peu construit*. Ensuite, le même sujet de discussion est repris, sous une forme presque identique, par L3 qui donne une précision concernant ce que cet architecte a construit: ***Boullée il ... avait fait une***

cit e id eale. De la m me mani re que dans l'exemple 93 observ  dans les paires question-r ponse, il s'agit du maintien du th me de conversation.

L'exemple 99 nous semble rendre un effet de contraste et de juxtaposition clairement exprim . Comme nous l'avons d j  mentionn  ci-dessus dans les sous-chapitres 1.4.3.3. et 2.3.2.2.1., les formes *moi je* et *toi tu* sujets expriment le contraste ou l'insistance. Dans cet exemple, l'impression du contraste nous semble  tre accentu e par l'alternance des formes *moi* et *toi*. L1 commence la discussion en disant : *j'aime bien ce qui me fait rire*. Ensuite, L2 continue en disant: *tandis que moi je suis une s rieuse*. Elle utilise donc la forme *moi je*, qui se trouve tout de suite contrast e par la tournure *tu es s rieuse toi* par L1. Finalement, le passage *moi je suis une s rieuse* se trouve r p t  par L1 sous la forme "anaphorique" *moi je peux l' tre aussi*, o  le lex me *s rieuse* est remplac  par le pronom anaphorique *l'*. Les pronoms *moi* et *toi* sont donc d'abord contrast s, puis juxtapos s au moyen de la dislocation et de la r p tition. Notre hypoth se peut  tre au moins en partie confirm e par ce qu' crivent Blanche-Benveniste *et al.* au sujet des r p titions de structures en fran ais parl : selon eux, le m me sch ma syntaxique se rencontrant dans deux  nonc s successifs donne souvent un effet de contraste entre les lex mes¹³⁴.

Passons ensuite   l'observation des cas o  un  l ment lexical mentionn  par l'un des locuteurs est r p t  dans la m me forme lexicale et r f rentielle mais en position disloqu e. En fait, il s'agit ici pour la plupart des passages appartenant   la cat gorie de la reprise r f rentielle examin e dans le sous-chapitre 2.2.2.1.. Les exemples   deux locuteurs pr sent s dans ce chapitre-l  pourraient  tre repr sentatifs  galement de ce comportement conversationnel, comme nous l'avons d j  constat  dans le chapitre en question. Voici deux exemples suppl mentaires:

134

Blanche-Benveniste *et al.* 1990:181.

ex. (100) L2: je crois que Marc n'a jamais été en **internat** quand même

L1: l'**internat** enfin oui bon c'est un peu enfin quand on est petit on se rend pas compte en fait ... de ce que c'est (JKL 3A, 92-94)

ex. (101) L1: mais c'était **Fourier** qui avait essayé d'appliquer xx

L3: **Fourier ça** doit être après (JKL 8B, 274-275)

Ces deux exemples représentent des cas très similaires: il s'agit du maintien du thème dans les deux cas, et les structures des deux exemples se ressemblent. En CV1, l'élément lexical (ici, *internat* et *Fourier*) est mentionné sans être disloqué, et ensuite cet élément est repris par un autre locuteur en CV2 en position disloquée : *l'internat c'est...et Fourier ça* Ces cas nous semblent valider la constatation de de Fornel sur l'interprétation des énoncés au niveau thématique: il suffit de regarder la séquence précédente¹³⁵. Les exemples présentés ci-dessus nous semblent prouver que le comportement des constructions est similaire dans les cas à un seul locuteur et à deux locuteurs.

Finalement, il faut noter que la répétition des structures syntaxiques ou lexicales, le phénomène du locuteur collectif ou l'utilisation des paires adjacentes ne sont certainement pas des comportements conversationnels liés uniquement à la dislocation. Ces notions nous semblent cependant utilisables et utiles dans l'étude des contextes et situations dans lesquels se rencontrent les constructions disloquées et dans l'étude de l'usage de ces structures. Nos observations sur le rôle conversationnel de la dislocation sont loin d'être exhaustives, mais cela ne les empêche pas de soulever quelques aspects intéressants, quoique assez généraux, de la relation entre la dislocation et le contexte conversationnel. Il faudrait étudier ces aspects de manière plus détaillée et dans un corpus plus vaste pour pouvoir en tirer des conclusions générales.

135

de Fornel 1988:103.

3. CONCLUSION

L'objectif du présent travail était d'étudier la dislocation en français parlé en relation avec le contexte syntaxique, sémantique et conversationnel. Le but était de déterminer dans quel type de contexte les constructions disloquées se rencontrent, et d'identifier leurs fonctions par rapport au contexte, en essayant de voir comment ces constructions fonctionnent dans l'organisation du discours. Le corpus était constitué par 24 enregistrements de conversations appartenant au corpus de français parlé de l'Institut des langues romanes et classiques de l'Université de Jyväskylä. Nous y avons repéré au total 628 occurrences disloquées, dont 383 occurrences pronominales et 245 occurrences lexicales. En ce qui concerne l'analyse de ces occurrences, nous avons choisi comme outil d'analyse une démarche d'analyse basée principalement sur les études contextuelles de la dislocation. Nous avons également utilisé les outils d'analyse provenant de l'approche thématique et de l'analyse conversationnelle.

Avant de passer à l'observation détaillée des résultats, considérons quelques aspects généraux. Un problème concernant les occurrences repérées dans le corpus est lié à leur répartition. Les occurrences pronominales sont nombreuses et présentent ainsi un échantillon suffisant pour l'analyse: le nombre des occurrences pronominales du type *moi je* (277 / 72 % sur le total de 383 occurrences) ainsi que le nombre des occurrences pronominales du type *ça* (106 / 28 %) était assez élevé pour que nous puissions tirer des conclusions concernant les emplois de ces constructions, tandis que le nombre d'occurrences de certaines catégories de dislocation lexicales n'était pas suffisamment élevé pour une conclusion concernant leur usage. Ainsi, à partir des catégories suivantes des dislocations lexicales, nous n'avons pu donner que des orientations générales concernant leur emploi: la reprise lexicale (6 occurrences / 3 % sur le total de 245 occurrences lexicales), les formes lexicales du type *les gens* (7 occ. / 3 %) et les autres cas particuliers (13 occ. / 5 %). Par contre, les autres catégories de dislocation lexicale, c'est-à-dire la reprise référentielle (64 occ. / 26 %), la reprise

par lien sémantique (96 occ. / 39 %) et la catégorie des éléments lexicaux disloqués après le verbe (59 occ. / 24 %) fournissent un nombre suffisant d'occurrences pour l'analyse des constructions disloquées de ce type.

Observons maintenant de plus près les résultats de l'étude. Dans ce qui suit, nous traiterons les résultats catégorie par catégorie. Commençons par les éléments lexicaux disloqués avant le verbe, plus précisément par les éléments donnés par le contexte. Selon l'exemple de Blasco, nous avons appelé les constructions appartenant à cette catégorie *reprises référentielles*. Comme nous l'avons déjà mentionné, les cas de reprise référentielle représentaient 26 % sur le total des dislocations lexicales avec 64 occurrences. A partir de l'observation de ces occurrences, nous pouvons dire que l'élément lexical semble changer de fonction syntaxique dans la plupart des cas de passage de la CV1 à la CV2, d'une position non disloquée à une position disloquée: 62,5 % des reprises référentielles (40 occurrences sur 64) étaient des cas de changement de fonction. Quant à la répartition des types de changement de fonction, le cas de changement de fonction entre CV1 et CV2 le plus fréquent était le passage de la fonction de complément non prépositionnel à la fonction de sujet, ce qui était conforme aux observations de Blasco. Dans notre corpus, au contraire des observations de Blasco, il y avait un nombre relativement fréquent (24) de cas où les fonctions syntaxiques restaient identiques dans les deux constructions verbales, dont 20 étaient des cas de passage d'une fonction sujet à une fonction d'associé au clitique sujet, et 4 des cas dans lesquels l'élément lexical garde sa fonction de complément dans les deux constructions. Il semblerait qu'il s'agit dans ces cas de la répétition à un seul locuteur ou à deux locuteurs relativement courant dans la conversation.

En ce qui concerne les fonctions de ces cas, il s'agissait en général du maintien du thème, mais il y avait également des cas de *définition a posteriori*, des cas où le référent devient plus spécifique ainsi qu'un cas où la reprise référentielle est utilisée pour marquer la sélection d'un sujet de discussion, comme nous l'avons

vu dans l'analyse. Passons ensuite à l'examen des éléments non donnés par le contexte.

Ce type de relation entre le contexte et l'élément lexical disloqué avant le verbe était nettement plus fréquent que la reprise d'un élément donné: les éléments non donnés représentaient environ 50 % des dislocations lexicales avec 122 occurrences. Les catégories de répartition selon les types d'occurrence étaient les suivantes: reprise lexicale, reprise par lien sémantique, les formes lexicales du type *les gens* et la catégorie des cas particuliers appelée *les autres cas*. La catégorie la plus fréquente était la reprise par lien sémantique avec 96 occurrences (39 % sur le total des dislocations lexicales).

Dans notre corpus, les contextes où se rencontraient les reprises par lien sémantique étaient variés. Premièrement, la dislocation d'un élément appartenant au même domaine thématique qu'un élément du contexte sans effet de contraste était relativement fréquent (76 occ.). Dans certains de ces cas, l'élément disloqué était en relation de partie à tout ou de tout à partie avec l'élément du contexte. Les autres fonctions identifiées dans notre corpus étaient la relation d'opposition, exprimant le contraste entre un élément du contexte non disloqué et l'élément disloqué ou entre deux constructions disloquées, la juxtaposition de deux éléments lexicaux au moyen de la dislocation, la relation dérivationnelle, ce qui veut dire que l'élément disloqué était dérivé d'un élément du contexte, les systèmes d'emboîtement et, finalement, la mise en liste.

Les autres catégories de reprise par lien sémantique étaient la reprise lexicale, qui n'était pas très fréquent: il n'y avait que six (6) occurrences de ce type dans notre corpus, les formes lexicales du type *les gens* (7 occ.) et les autres cas particuliers (13 occ.). En ce qui concerne la dislocation des éléments du type *les gens*, nous ne pouvons pas confirmer la validité de l'hypothèse de Blasco sur les formes lexicales de valeur générique qui susciteraient la dislocation: dans notre corpus, il n'y avait qu'une occurrence de valeur générique appartenant à la catégorie du

type *les gens*. Quant aux cas particuliers, il s'agissait de quelques cas se rencontrant en position disloquée sans mention précédente. Certains cas sembleraient être des tours fréquemment utilisés chez certains locuteurs, et, dans les autres cas, l'élément disloqué renvoie au contexte extralinguistique, ce qui semble expliquer l'absence de lien avec le contexte linguistique. En considération de toutes ces relations, nous pouvons dire que le rapport entre l'élément disloqué non donné et le contexte peut être très varié et se manifester sous forme syntaxique, sémantique et conversationnel. La relation entre le contexte et l'élément disloqué mérite donc d'être observée de manière détaillée; il ne nous semble pas suffisant de décrire cette relation uniquement comme une motivation pragmatique.

Examinons maintenant la dernière catégorie des éléments lexicaux disloqués: la dislocation après le verbe. Notre corpus contient 59 occurrences de ce type, ce qui constitue 24 % sur le total des éléments lexicaux disloqués. Nous avons réparti ces occurrences en trois catégories. La première catégorie regroupait 19 occurrences disloquées sans changement de fonction syntaxique lors du passage de la CV1 à la CV2. La deuxième catégorie était formée par 17 occurrences avec changement de fonction lors du passage de la première construction verbale à la deuxième. Quant aux fonctions de l'élément disloqué observées dans les deux premières catégories, nous pouvons dire que l'élément disloqué fonctionne comme un rappel lexical, syntaxique et sémantique et que le référent de l'élément disloqué devient parfois plus spécifique lors du passage de la CV1 à la CV2. La troisième catégorie regroupait 23 occurrences disloquées sans le glissement lexical observé dans les catégories précédentes. Le contexte extralinguistique semble jouer un rôle important dans l'interprétation de ces constructions, et la relation entre l'élément disloqué à droite et le contexte peut être de nature déictique. Dans cette catégorie, l'élément disloqué ne pouvait pas être considéré comme un rappel lexical exact. A partir de ces observations, nous pouvons dire que les fonctions de la dislocation lexicale après le verbe sont donc moins variées que celles des dislocations lexicales avant le verbe.

Étudions à présent le comportement des éléments pronominaux disloqués. Notre corpus contient 383 occurrences pronominales disloquées (61 % sur le total de 628 occurrences disloquées); les éléments pronominaux étaient donc plus fréquemment disloqués que les éléments lexicaux. Le type prédominant à l'intérieur de la catégorie était le type *moi je*, c'est-à-dire la dislocation des pronoms semi-lexicaux du type *moi je*: il y avait 277 occurrences de ce type dans notre corpus, ce qui constitue 72 % sur le total des éléments pronominaux. Le deuxième type de dislocation pronominale de notre corpus était constitué par les dislocations des éléments du type *ça* (106 occ., 28 % sur le total des éléments pronominaux). Ces constructions disloquées étaient utilisées dans notre corpus pour exprimer le contraste ou l'insistance (205 occ.) ou le point de vue (36 occ.), ou alors il s'agissait du "moi je de l'énonciateur" (30 occ.) employé avec les verbes *dire, penser, croire et trouver* ou des cas particuliers (6 occ.) du type *je sais pas moi*. Comme nous l'avons mentionné dans l'analyse, la position pré- ou postverbale n'avait pas de signification en ce qui concerne les fonctions des éléments pronominaux disloqués.

Quant aux éléments disloqués du type *ça*, leur fonction était, selon nos observations, essentiellement déictique. Cette relation déictique peut exister entre l'élément disloqué et le contexte linguistique précédent aussi bien qu'entre l'élément disloqué et le contexte extralinguistique. Selon nos observations, *ça* peut parfois exprimer l'emphase ou être suivi d'un commentaire évaluatif. L'hypothèse sur la fonction emphatique de *ça* ne pouvait pas être confirmée par nos observations, comme nous l'avons mentionné dans l'analyse.

Observons maintenant quelques aspects du rôle conversationnel de la dislocation observés dans le corpus JKL. La dislocation se rencontrait parfois dans les paires question-réponse ou dans les cas de répétition en locuteur collectif. Le premier comportement peut être expliqué par la notion de paire adjacente et par la préférence pour l'accord dans la conversation. Le deuxième comportement nous semble caractéristique à la conversation en général. Nos observations portent sur

un échantillon trop réduit pour une conclusion sûre à ce sujet, mais il nous semble que nos observations donnent au moins une idée générale sur les usages variés de la dislocation.

Finalement, en considération de tous les aspects des constructions disloquées observés ci-dessus, il faut constater que la dislocation est un phénomène “multifonctionnel” dont l’étude nécessite la prise en considération des domaines de la syntaxe, sémantique et pragmatique. L’observation de la dislocation sous ces différents angles nous semble donner une image plus complète de la relation entre l’élément disloqué et le contexte que l’observation des caractéristiques uniquement thématiques du phénomène.

Pour continuer l’étude des constructions disloquées en français parlé, une possibilité serait d’étudier le rôle conversationnel de ces constructions plus en détail. Pour continuer l’étude de la dislocation en général, l’observation de l’évolution historique du phénomène serait une autre possibilité intéressante.

ANNEXES :

Annexe 1. Tableau descriptif des enregistrements analysés: les sujets

Code	Min.	Type	Sujet
JKL 1 A	30	entr. / conv.	Description du quartier de Belleville
JKL 1 B	19	demande de rens.	Films vidéo
JKL 2 A	30	entr. / conv.	Impressions de L1 sur la Finlande
JKL 2 B	11	entr. / conv.	Exposition d'art
JKL 3 A	30	entr. / conv.	Études et travail de L1
JKL 3 B	14	entr. / conv.	Études
JKL 4 A	30	entr. / conv.	Séjour de L1 en Égypte, bibliothèques
JKL 4 B	30	entr. / conv.	Études et loisirs de L1
JKL 7 A	30	conversation	Éducation des enfants, les jeunes d'aumônerie
JKL 7 B	30	entr. / conv.	Généétique, séjours aux États-Unis, échange de maisons
JKL 8 A	30	conversation	Les habitudes françaises et finlandaises, comparaison
JKL 8 B	30	conversation	Film de P. Greenway : Le ventre de l'architecte
JKL 9 A	30	conversation	Bonnes manières, vivre à l'étranger
JKL 10A	30	conférence univ.	Conférence sur le français populaire
JKL 10B	30	conférence univ.	Suite de JKL 10 A
JKL 11A	23	conférence univ.	Suite de JKL 10 B
JKL 15A	30	récit	Région d'Avignon et les Cévennes, contes
JKL 15B	14	récit d'un voyage	Voyage de L1 en Yougoslavie
JKL 16A	30	récit	accident au genou de L1, hôpital, centre de rééducation
JKL 16B	23	récit	Suite de JKL 16 A
JKL 18A	12	entretien	Travail de L1
JKL 18B	05	explication / entr.	Système scolaire français
JKL 19A	7,5	récit	Une petite histoire inventée : Gigia
JKL 20A	23	récit	Voyage de L1 au Cameroun

Durée totale : 9 h 31 min. 30s.

Les abréviations utilisées:

entr. = entretien

conv. = conversation

rens. = renseignements

univ. = universitaire

Annexe 2. Tableau descriptif des enregistrements analysés: les locuteurs

Code	Sexe	Age	Profession	Études
JKL 1 A	F	33	journaliste	niveau maîtrise
JKL 1 B	F	50	secrétaire	
JKL 2 A	F	37	journaliste	niveau maîtrise
JKL 2 B	F	37	journaliste	niveau maîtrise
JKL 3 A	H	27	photographe	école de photographie
JKL 3 B	H	27	étudiant	maîtrise de droit
JKL 4 A	F	39		secondaires
JKL 4 B	F	15	lycéenne	secondaires
JKL 7 A	F	61		secondaires
JKL 7 B	F	39		maîtrise philosophie
JKL 8 A	F (L1)	33	journaliste	maîtrise sociologie
	H (L3)	35	enseignant	maîtrise français
JKL 8 B	F (L1)	33	journaliste	maîtrise sociologie
	H (L3)	35	enseignant	maîtrise français
JKL 9 A	F (L1)	33	journaliste	maîtrise sociologie
	H (L3)	35	enseignant	maîtrise français
JKL 10A	H		conférencier	
JKL 10B	H		conférencier	
JKL 11A	H		conférencier	
JKL 15A	H (L1)	49	enseignant	DEA linguistique
	H (L2)	23	étudiant	maîtrise linguistique
JKL 15B	F (L1)	22	étudiante	DEA linguistique
	H (L2)	23	étudiant	maîtrise linguistique
JKL 16A	H	23	étudiant	maîtrise linguistique
JKL 16B	H	23	étudiant	maîtrise linguistique
JKL 18A	F	36	chercheur	DEA
JKL 18B	F	36	chercheur	DEA
JKL 19A	F	7		
JKL 20A	F	65	retraîtée	

Remarques:

1. Dans les enregistrements 8A, 8B, 9A, 15A et 15B, il y a deux locuteurs francophones. Dans les autres cas, le locuteur francophone est toujours L1.
2. Les informations concernant les études et la profession des locuteurs sont basées sur les fiches descriptives.
3. Les informations concernant le locuteur finnois se trouvent dans les fiches descriptives.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus:

Sihvonen-Hauteccœur, P. éd., *Corpus de français parlé*. Institut des langues romanes et classiques. Université de Jyväskylä.

Ouvrages consultés:

Bally 1951 = Bally, C. *Traité de stylistique française*³ 1. Genève-Paris.

Barnes 1985 = Barnes, B.K. *The pragmatics of left detachment in spoken standard French*. Pragmatics & Beyond 6.3. Amsterdam - Philadelphia.

Blanche-Benveniste 1981 = Blanche-Benveniste, C. 'La complémentation verbale: valence, rection et associés', *Recherches sur le français parlé* 3:57-98.

Blanche-Benveniste *et al.* 1990 = Blanche-Benveniste, C.- Bilger, M. - Rouget, C. - van den Eynde, K. *Le français parlé*. Études grammaticales. Sciences du langage. Paris.

Blanche-Benveniste 1993 = Blanche-Benveniste, C. 'Répétitions de lexique et glissement vers la gauche', *Recherches sur le français parlé* 12:9-34.

Blasco 1995 = Blasco, M. 'Dislocation et thématization en français parlé', *Recherches sur le français parlé* 13:45-65.

Blasco - Cappeau 1992 = Blasco, M. - P. Cappeau. 'Sujet postposé et double marquage', *Recherches sur le français parlé* 11:11-30.

Brunot 1966 = Brunot, F. *Histoire de la langue française des origines à nos jours*. Tome I : De l'époque latine à la Renaissance. Paris.

Calvé 1985 = Calvé, P. 'Dislocation in Spoken French', *The Modern Language Journal* 69:230-237.

Dubois *et al.* 1994 = Dubois, J. - Giacomo, M.- Guespin, L. - Marcellesi, C. - Marcellesi, J-B. - Mével, J-P. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris.

Ernout-Thomas 1984 = Ernout, A. - Thomas, F. *Syntaxe latine*². Paris.

de Fornel 1988 = Fornel (de), M. 'Constructions disloquées, mouvement thématique et organisation préférentielle dans la conversation', *Langue Française* 78:101-123.

Gadet 1989 = Gadet, F. *Le français ordinaire*. Paris.

Grevisse 1993 = Grevisse, M. *Le Bon Usage*¹³. Grammaire française. Paris.

Härmä 1990a = Härmä, J. 'Les constructions disloquées en ancien français: problèmes pragmatiques.' *Actes du onzième congrès des romanistes scandinaves (Trondheim 13-17 août 1990)*: 215-226.

Härmä 1990b = Härmä, J. 'Constructions disloquées en ancien français: problèmes de définition et de délimitation'. Kleiber, G. - Tyvaert, J-E., eds., *L'anaphore et ses domaines*. Recherches linguistiques XIV:159-182. Paris.

Kleiber 1990 = Kleiber, G. 'L'article LE générique. La généricité sur le mode massif'. *Langue et Cultures*, 23. Genève.

Kleineidam 1990 = Kleineidam, H. 'Französisch: Syntax / Syntaxe'. Holtus, G. - Metzeltin, M. - Schmitt, C., éd. *Lexikon der romanistischen Linguistik. Französisch / Le français*. V,1:125-144. Tübingen.

Larsson 1979 = Larsson, E. *La dislocation en français. Étude de syntaxe générative. Études romanes de Lund* 28. Lund.

Leumann- Hofmann - Szantyr 1972 = Leumann, M. - Hofmann, J.B. - Szantyr, A. *Lateinische Grammatik*² 2.München.

Loufrani 1981 = Loufrani, C. 'Locuteur collectif ou locuteur tout court', *Recherches sur le français parlé* 3:215-243.

Marchello-Nizia 1979 = Marchello-Nizia, C. *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*. Série Langue Française. Paris.

Moreau 1976 = Moreau, M-L. *C'est*. Étude de syntaxe transformationnelle. Mons.

Riegel *et al.* 1994 = Riegel, M. - Pellat, J.C., Rioul, R. *Grammaire méthodique du français*. Paris.

Roques 1980 (1982) = Roques, M. éd. *Le Chevalier au lion*. Les Romans de Chrétien de Troyes IV. Paris.

Schøsler 1984 = Schøsler, L. *La déclinaison bicasuelle de l'ancien français*. Son rôle dans la syntaxe de la phrase, les causes de sa disparition. Odense.

Simone 1997 = Simone, R. 'Une interprétation diachronique de la «dislocation à droite» dans les langues romanes', *Langue Française* 115:48-60.

TLF 1979 = Imbs, P. et alii, éd., *Trésor de la langue française* 7. Paris.

Väänänen 1981 = Väänänen, V. *Introduction au latin vulgaire*³. Paris.

Willems 1981 = Willems, D. *Syntaxe, lexique et sémantique. Les constructions verbales*. Gent.